

Sommaire

Présentation	3
Cycle des apprentissages premiers	
Petite section, moyenne section, grande section	4
Programme de l'école maternelle	4
S'approprier le langage	5
Découvrir l'écrit	6
Les langues et la culture kanak.	
Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique	9
Premiers contacts avec l'anglais	11
Devenir élève	11
Agir et s'exprimer avec son corps	13
Découvrir le monde	14
Percevoir, sentir, imaginer, créer	17
Cycle des apprentissages fondamentaux	19
Programme du CP et du CE1	19
Français	19
Les langues et la culture kanak	
Les autres langues et cultures de la région asie-pacifique	21
Mathématiques	23
Éducation physique et sportive	25
Langue vivante : l'anglais	26
Découverte du monde	27
Pratiques artistiques et histoire des arts	30
Instruction civique et morale : vivre et construire ensemble	32
<i>Premier palier pour la maîtrise du socle commun :</i>	
<i>Compétences attendues à la fin du CE1</i>	<i>33</i>
Cycle des approfondissements	
Programme du CE2, du CM1 et du CM2	35
Français	35
Les langues et la culture kanak.	
Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique	39
Mathématiques	42
Éducation physique et sportive	46
Langue vivante : l'anglais	47
Sciences expérimentales et technologie	47
Culture humaniste	49
1 - Histoire	50
2 - Géographie	54
3 - Pratiques artistiques et histoire des arts	56

Techniques usuelles de l'information et de la communication	58
Instruction civique et morale : vivre et construire ensemble	59
<i>Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun :</i>	
<i>Compétences attendues à la fin du CM2</i>	61
Cycle des apprentissages premiers.	
Repères pour organiser la progression des apprentissages à l'école maternelle	64
Cycle des apprentissages fondamentaux.	
Repères pour organiser la progression des apprentissages au cours préparatoire et au cours élémentaire première année	68
Cycle des approfondissements.	
Repères pour organiser les progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen	72



Présentation

La présentation adoptée répond à l'organisation de la scolarité primaire en trois cycles : cycle des apprentissages premiers (cycle 1), cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) et cycle des approfondissements (cycle 3).

La grande section constitue la dernière année de l'école maternelle tout en appartenant au cycle des apprentissages fondamentaux. Les objectifs et les progressions de la grande section figurent avec ceux de l'école maternelle au regard de la spécificité de son approche et de ses méthodes, mais sa finalité est de préparer tous les élèves à aborder les apprentissages du cycle 2 dans les meilleures conditions.

Les programmes de cycle 1, de cycle 2 et de cycle 3 ont été regroupés dans un seul fascicule afin que chaque maître, quel que soit le niveau où il enseigne, ait une vision de l'ensemble des connaissances et des compétences à maîtriser à la fin de l'école primaire.

La présentation est faite par discipline à l'école élémentaire et par domaines d'activités à l'école maternelle, mais ne constitue par un obstacle à l'organisation d'activités interdisciplinaires ou transversales.

Les programmes de l'école primaire forment un ensemble cohérent et continu avec ceux du collège dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences. Ils permettent la validation du premier et du deuxième palier, étape nécessaire à la validation globale, en fin de troisième, du socle commun de connaissances et de compétences ; cette validation conditionne en effet la délivrance du Diplôme national du brevet (DNB).

Ils comprennent deux parties distinctes mais indissociables : les programmes proprement dits, qui définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et les compétences à atteindre dans le cadre des cycles, les repères annuels pour organiser la progression des apprentissages, en français, de la petite section de l'école maternelle au CM2 et, en mathématiques, du CP au CM2.

Ces programmes sont précis et détaillés en matière d'objectifs et de contenus, sans indication de méthodes ou de démarches afin de respecter le principe de la liberté pédagogique. Il appartient aux enseignants et aux équipes pédagogiques de s'emparer de cette liberté pour aider les élèves à progresser dans la maîtrise des objectifs fixés par les programmes au regard de leurs besoins spécifiques.

Les domaines d'activités de l'école maternelle et les disciplines de l'école élémentaire proposent des contenus d'enseignement adaptés aux réalités sociales, culturelles et linguistiques de la Nouvelle-Calédonie.

Cycle des apprentissages premiers Petite section, moyenne section, grande section

Programme de l'école maternelle

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux. L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève. Il découvre l'univers de l'écrit.

En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et leur permet de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et leur éveil culturel.

Elle laisse à chaque enfant le temps de s'accoutumer, d'observer, d'imiter, d'exécuter, de chercher, d'essayer, en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue. Elle stimule son désir d'apprendre et multiplie les occasions de diversifier ses expériences et d'enrichir sa compréhension. Elle s'appuie sur le besoin d'agir, sur le plaisir du jeu, sur la curiosité et la propension naturelle à prendre modèle sur l'adulte et sur les autres, sur la satisfaction d'avoir dépassé des difficultés et de réussir.

Les activités proposées à l'école maternelle doivent offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices en totale sécurité. L'organisation du temps y respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation ; plus souple avec les plus petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent.

Le projet d'école et/ou le contrat d'objectifs est le moyen de garantir la continuité nécessaire entre l'école maternelle et l'école élémentaire dont la grande section, classe de l'école maternelle mais aussi première année des apprentissages fondamentaux, est la charnière. Il est conçu et mis en œuvre en liaison avec l'école élémentaire et peut être commun aux deux écoles. La participation effective des parents au projet d'école et plus largement à la vie de l'école est recherchée.

Le programme de l'école maternelle, sans horaire contraignant, présente les grands domaines d'activité à aborder sur les trois années qui précèdent l'entrée au cours préparatoire. ; il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire. La mise en œuvre du programme doit prendre en compte les étapes et le rythme du développement de l'enfant.

L'école maternelle a un rôle essentiel dans le repérage et la prévention des déficiences ou des troubles, rôle qu'elle doit assumer pleinement, en particulier pour les troubles spécifiques du langage.

S'approprier le langage

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant s'exprime et se fait comprendre par le langage. Il apprend à être attentif aux messages qu'on lui adresse, à les comprendre et à y répondre. Dans les échanges avec l'enseignant et avec ses camarades, dans l'ensemble des activités et, plus tard, dans des séances d'apprentissage spécifiques, il acquiert quotidiennement de nouveaux mots dont le sens est précisé, il s'approprie progressivement la syntaxe de la langue française (l'ordre des mots dans la phrase).

La pratique du langage associée à l'ensemble des activités contribue à enrichir son vocabulaire et l'introduit à des usages variés et riches de la langue (questionner, raconter, expliquer, penser).

1 - Échanger, s'exprimer

Les enfants apprennent à échanger, d'abord par l'intermédiaire de l'adulte, dans des situations qui les concernent directement : ils font part de leurs besoins, de leurs découvertes, de leurs questions ; ils écoutent et répondent aux sollicitations. Ils nomment avec exactitude les objets qui les entourent et les actions accomplies. Progressivement, ils participent à des échanges à l'intérieur d'un groupe, attendent leur tour de parole, respectent le thème abordé.

Ils apprennent peu à peu à communiquer sur des réalités de moins en moins immédiates ; ils rendent compte de ce qu'ils ont observé ou vécu, évoquent des événements à venir, racontent des histoires inventées, reformulent l'essentiel d'un énoncé entendu. Ils acquièrent progressivement les éléments de la langue nécessaires pour se faire comprendre, c'est-à-dire pour : désigner correctement les protagonistes concernés, marquer les liens entre les faits, exprimer les relations temporelles par le temps adéquat des verbes et les mots ou expressions pertinents, situer les objets ou les scènes et décrire les déplacements de manière pertinente. Ils redisent de manière expressive des comptines et interprètent des chants qu'ils ont mémorisés.

2 - Comprendre

Une attention particulière est portée à la compréhension qui, plus que l'expression, est à cet âge étroitement liée aux capacités générales de l'enfant.

Les enfants apprennent à distinguer une question, une promesse, un ordre, un refus, une explication, un récit. Ils distinguent la fonction particulière des consignes données par l'enseignant et comprennent les termes usuels utilisés dans ce cadre.

Les enfants sont amenés à comprendre un camarade qui parle de choses qu'ils ne connaissent pas, un interlocuteur adulte, familier ou non, qui apporte des informations nouvelles. Grâce à la répétition d'histoires ou de contes adaptés à leur âge, classiques et modernes, ils parviennent à comprendre des récits de plus en plus complexes ou longs, et peuvent les raconter à leur tour.

3 - Progresser vers la maîtrise de la langue française

En manipulant la langue, en écoutant des textes lus, les enfants s'approprient les règles qui régissent la structure de la phrase, ils apprennent l'ordre habituel des mots en français. À la fin de l'école maternelle, ils utilisent de manière adaptée les

principales classes de mots (articles, noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) et produisent des phrases complexes. Ils composent progressivement des unités plus larges que la phrase : un énoncé, de très courts récits, des explications.

Chaque jour, dans les divers domaines d'activité, et grâce aux histoires que l'enseignant raconte ou lit, les enfants entendent des mots nouveaux, mais cette simple exposition ne suffit pas pour qu'ils les mémorisent. L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte. En relation avec les activités et les lectures, l'enseignant veille à introduire chaque semaine des mots nouveaux (en nombre croissant au fil de l'année et d'année en année) pour enrichir le vocabulaire sur lequel s'exercent ces activités. Les enfants apprennent ainsi le vocabulaire (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) qui leur permet non seulement de comprendre ce qu'ils entendent (qui fait quoi ? à qui ? où ? quand ? comment ?), mais aussi d'échanger en situation scolaire, avec efficacité, et d'exprimer leur pensée au plus juste.

Ces acquisitions décisives sont rendues possibles par l'attention que l'enseignant porte à chaque enfant, auquel il fournit les mots exacts en encourageant ses tentatives, et en reformulant ses essais pour lui faire entendre des modèles corrects. L'enseignant veille par ailleurs à offrir constamment à ses jeunes élèves un langage oral dont toute approximation est bannie ; c'est parce que les enfants entendent des phrases correctement construites et un vocabulaire précis qu'ils progressent dans leur propre maîtrise de l'oral.

On n'oubliera pas que la mémorisation de poèmes, de comptines, de chansons participe largement à cette construction progressive d'un riche répertoire.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- participer à un échange ;
- comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente ;
- nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne ;
- formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;
- raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée ;
- prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue.
- mémoriser des poèmes, des comptines, des chansons.

Découvrir l'écrit

L'école maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux. Les activités d'expression à l'oral, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute de textes que l'enseignant raconte puis lit, et la production d'écrits consignés par l'enseignant préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par trois activités clés (travail sur les sons de la parole, acquisition du principe alphabétique et des gestes de l'écriture), l'école maternelle favorise grandement l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire.

1- Se familiariser avec l'écrit

Découvrir les supports de l'écrit

Compte-tenu de la forte tradition orale en Nouvelle-Calédonie, les fonctions sociales de l'écrit doivent occuper une place privilégiée à l'école.

Les enfants découvrent ses usages sociaux en comparant les supports les plus fréquents dans et hors de l'école (affiches, livres, journaux, revues, écrans, enseignes...). Ils apprennent à les nommer de manière exacte et en comprennent les fonctions. Ils observent et manipulent des livres, commencent à se repérer dans une page, sur une couverture.

Découvrir la langue écrite

Les enfants se familiarisent peu à peu avec le français écrit à travers les textes lus quotidiennement par l'enseignant. Afin qu'ils perçoivent la spécificité de l'écrit, ces textes sont choisis pour la qualité de leur langue (correction syntaxique, vocabulaire précis, varié, et employé à bon escient) et la manière remarquable dont ils illustrent les genres littéraires auxquels ils appartiennent (contes, légendes, fables, poèmes, récits de littérature enfantine). Ainsi, tout au long de l'école maternelle, les enfants sont mis en situation de rencontrer des œuvres du patrimoine littéraire européen et océanien et de s'en imprégner. Ils deviennent sensibles à des manières de dire peu habituelles ; leur curiosité est stimulée par les questions de l'enseignant qui attirent leur attention sur des mots nouveaux ou des tournures de phrases qu'ils reprennent à leur compte dans d'autres situations. Après les lectures, les enfants reformulent ce qu'ils ont compris, interrogent sur ce qui reste obscur. Ils sont encouragés à mémoriser des phrases ou de courts extraits de textes.

Contribuer à l'écriture de textes

Les enfants sont mis en situation de contribuer à l'écriture de textes, les activités fournissant des occasions naturelles de laisser des traces de ce qui a été fait, observé ou appris. Ils apprennent à dicter un texte à l'adulte qui les conduit, par ses questions, à prendre conscience des exigences qui s'attachent à la forme de l'énoncé. Ils sont ainsi amenés à mieux contrôler le choix des mots et la structure syntaxique. À la fin de l'école maternelle, ils savent transformer un énoncé oral spontané en un texte que l'adulte écrira sous leur dictée.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- identifier les principales fonctions de l'écrit ;
- écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;
- connaître quelques textes du patrimoine littéraire européen et océanien, principalement des contes ;
- produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.

2 - Se préparer à apprendre à lire et à écrire

Distinguer les sons de la parole

La syllabe est un point d'appui important pour accéder aux unités sonores du langage.

Les enfants découvrent tôt le plaisir de jouer avec les mots et les sonorités de la langue. Ils scandent les syllabes puis les manipulent (enlever une syllabe, recombinaison de plusieurs syllabes dans un autre ordre...). Ils savent percevoir une syllabe identique dans plusieurs mots et situer sa position dans le mot (début, milieu, fin). Progressivement ils discriminent les sons et peuvent effectuer diverses opérations sur ces composants de la langue (localiser, substituer, inverser, ajouter, combiner...). L'enseignant est attentif à la progression adoptée pour ces activités orales, exigeantes, qui portent sur des éléments très abstraits.

Aborder le principe alphabétique

Les enfants se familiarisent avec le principe de la correspondance entre l'oral et l'écrit ; à cet égard, la fréquentation d'imagiers, d'abécédaires qui isolent les mots et les présentent avec une illustration mérite d'être encouragée. Grâce à l'observation d'expressions connues (la date, le titre d'une histoire ou d'une comptine) ou de très courtes phrases, les enfants comprennent que l'écrit est fait d'une succession de mots où chaque mot écrit correspond à un mot oral.

Ils découvrent que les mots qu'ils prononcent ou qu'ils entendent sont composés de syllabes ; ils mettent en relation les lettres et les sons. La discrimination des sons devient de plus en plus précise. Ils apprennent progressivement le nom de la plupart des lettres de l'alphabet qu'ils savent reconnaître, en caractères d'imprimerie et dans l'écriture scripte et cursive, sans que la connaissance de l'alphabet dans l'ordre traditionnel soit requise à ce stade. Pour une partie d'entre elles, ils leur associent le son qu'elles codent et le distinguent du nom de la lettre quand c'est pertinent. Les enfants découvrent ainsi le principe alphabétique, sans qu'il soit nécessaire de travailler avec eux toutes les correspondances.

Apprendre les gestes de l'écriture

Sans réduire l'activité graphique à la préparation de l'écriture, les enfants observent et reproduisent quotidiennement des motifs graphiques afin d'acquérir le geste le mieux adapté et le plus efficace. Un véritable apprentissage est nécessaire et doit porter sur les trois faces de l'activité : la mise au point de gestes élémentaires efficaces, l'observation et l'analyse des modèles, leur reproduction.

L'entrée dans l'écriture s'appuie sur les compétences développées par les activités graphiques (enchaînements de lignes simples, courbes, continues...), mais requiert aussi des compétences particulières de perception des caractéristiques des lettres. L'écriture cursive est proposée à tous les enfants, en grande section, dès qu'ils en sont capables ; elle fait l'objet d'un enseignement guidé afin que ces premières habitudes installées favorisent la qualité des tracés et l'aisance du geste.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- différencier les sons ;
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;
- reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet en capitales d'imprimerie, en script et en cursive ;
- mettre en relation des sons et des lettres ;
- copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées
- écrire en écriture cursive son prénom.

Les langues et la culture kanak.

Les autres langues et cultures de la région asie-pacifique

1 - L'enseignement des langues et de la culture kanak

Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement. Dès la petite section, une première sensibilisation à une langue kanak est conduite à l'oral. Dès cette première étape, une pratique régulière de la langue implique un entraînement de la mémoire ainsi que le développement de comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation...

L'enseignement des langues kanak à l'école est un facteur de cohésion sociale et de réussite scolaire.

Pour l'élève dont la langue enseignée est la langue d'origine, il développe à l'école maternelle des compétences langagières acquises dans le milieu familial et enrichit son vocabulaire.

Pour l'élève dont ce n'est pas la langue d'origine, il s'initie à une langue et à une culture nouvelle. Cette initiation développe sa curiosité et sa tolérance linguistique et culturelle. L'enseignant LCK met en place une pédagogie différenciée selon le profil linguistique de ses élèves.

L'élève découvre peu à peu le principe alphabétique. Son attention est régulièrement attirée sur le fait qu'il manie deux langues à l'école ou à l'extérieur de l'école, la langue kanak et le français, et qu'il convient d'apprendre à s'exprimer correctement dans chacune d'elles.

L'élève mémorise un premier capital de comptines, de chants et de textes oraux qui serviront de supports pour l'apprentissage de la lecture.

Quand l'occasion se présente, on encouragera les comparaisons des mots en différentes langues.

Cette entrée dans la langue constitue la première étape d'un parcours linguistique qui continuera au-delà de l'école obligatoire.

Les apprentissages prennent appui sur 3 axes fondamentaux :

- Les faits de la langue :
 - utilisation et mémorisation de corpus de mots, de phrases et de textes à réactiver régulièrement ;
 - pratique des jeux de rôles ;
 - construction de la conscience phonologique ;
 - situations langagières orales : langage d'action, langage en situation, langage d'évocation.
- Les faits de littérature :
 - lectures à haute voix faites par l'enseignant ;
 - découverte de livres et d'albums bilingues ou en langue et des principaux éléments du schéma narratif : personnages, lieux, objets... ;
 - mise en scène de petites saynètes ;
 - contes traditionnels oraux, pratiques oratoires, art de conter...
- Les faits de vie et faits symboliques :
 - utiliser la langue pour citer et nommer les saisons, les toponymes, certaines espèces de la faune et de la flore et leur cycle naturel, la météo, les principales activités traditionnelles, les cérémonies, le milieu ;
 - mémoriser des chants, des comptines ou des poèmes traditionnels.

À la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de :

- comprendre un message ou une consigne très simple en langue ;
- appliquer une consigne simple ;
- nommer quelques objets, personnes ou sentiments ;
- mémoriser au moins une dizaine de chants de comptines ou de poèmes ;
- connaître quelques expressions de présentation et de salutation ;
- connaître et utiliser les différentes formes artistiques (danse, jeux, musique).

2 - Premiers contacts à l'école avec une autre langue de la région Asie-Pacifique

À l'école maternelle, un premier contact avec la langue d'origine de l'enfant est avant tout un facteur de reconnaissance de l'identité de chacun en Nouvelle-Calédonie et de cohésion sociale.

Cette initiation est mise en œuvre dans l'école, en fonction des attentes de la communauté éducative.

Les activités s'organisent autour des axes suivants :

- Éducation de l'oreille aux réalités phonologiques et accentuelles

L'enfant est systématiquement habitué à écouter les sonorités spécifiques de la langue étudiée, à en reconnaître, reproduire et produire les rythmes, phonèmes et intonations.

Les activités les mieux adaptées à cet apprentissage sont :

- la mémorisation d'énoncés, de chants et de comptines ;
- l'imitation de rythmes différents en accompagnant les phrases entendues ou reproduites ;
- les jeux sur les sonorités de la langue.
- Acquisition des premiers énoncés et de quelques éléments de la culture.

L'enfant découvre ou précise certaines réalités et faits culturels associés à sa langue d'origine. Il est conduit à pouvoir parler de lui-même ou de son environnement, à pouvoir entretenir quelques relations sociales simples et à participer oralement à la vie de la classe.

- Familiarisation avec la diversité des cultures.

Selon les ressources présentes dans la classe, dans l'école ou dans son environnement immédiat, ces langues parlées par des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle sont valorisées. On peut présenter des énoncés, des chants ou des comptines dans ces diverses langues, en particulier lors d'événements festifs (anniversaire d'un élève, fête dans l'école...), et mémoriser les plus faciles.

L'intervention ponctuelle de locuteurs de ces langues concourt à cet objectif.

À la fin d'école maternelle, l'enfant est capable de :

- mémoriser et dire des comptines et des chants ;
- mémoriser et dire quelques expressions liées à la vie de la classe : dire bonjour et au revoir, remercier, s'excuser, se nommer ;
- reconnaître dans l'environnement proche la présence d'une pluralité de langues et de cultures.

Premiers contacts avec l'anglais

Un premier contact avec l'anglais peut être commencé à l'école maternelle. Cette sensibilisation permet :

- l'éducation de l'oreille aux réalités phonologiques et accentuelles ;
- l'acquisition de premiers énoncés et de quelques éléments culturels.

À la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de :

- mémoriser et dire des comptines et des chants ;
- mémoriser et dire quelques expressions liées à la vie de la classe : dire bonjour et au revoir, remercier, s'excuser, se nommer ;
- reconnaître dans l'environnement proche la présence de la culture et de la langue anglaise.

Devenir élève

L'objectif est d'apprendre à l'enfant à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne, à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles, à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école. Devenir élève relève d'un processus progressif qui demande à l'enseignant à la fois souplesse et rigueur.

1 - Vivre et construire ensemble : apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale

En Nouvelle-Calédonie, l'école doit contribuer à la construction, dès le plus jeune âge, de la communauté de destin figurant dans le préambule de l'Accord de Nouméa.

Les enfants découvrent les richesses et les contraintes du groupe auquel ils sont intégrés. Ils éprouvent le plaisir d'être accueillis et reconnus, ils participent progressivement à l'accueil de leurs camarades.

La dimension collective de l'école maternelle est une situation favorable pour que les enfants apprennent à dialoguer entre eux et avec des adultes et à prendre leur place dans les échanges. Ceux-ci doivent être l'occasion, pour les enfants, de mettre en œuvre les règles communes de civilité et de politesse, telles que le fait de saluer son maître au début et à la fin de la journée, de répondre aux questions

posées, de remercier la personne qui apporte une aide ou de ne pas couper la parole à celui qui s'exprime.

Une attention particulière sera apportée aux fondements moraux de ces règles de comportement, tels que le respect de la personne et des biens d'autrui, de l'obligation de se conformer aux règles dictées par les adultes ou encore le respect de la parole donnée par l'enfant.

2 - Coopérer et devenir autonome

En participant aux jeux, aux rondes, aux groupes formés pour dire des comptines ou écouter des histoires, à la réalisation de projets communs, etc., les enfants acquièrent le goût des activités collectives et apprennent à coopérer. Ils s'intéressent aux autres et collaborent avec eux. Ils prennent des responsabilités dans la classe et font preuve d'initiative. Ils s'engagent dans un projet ou une activité, en faisant appel à leurs propres ressources ; ils font ainsi l'expérience de l'autonomie, de l'effort et de la persévérance.

3 - Comprendre ce qu'est l'école

Les enfants doivent comprendre progressivement les règles de la communauté scolaire, la spécificité de l'école, ce qu'ils y font, ce qui est attendu d'eux, ce qu'on apprend à l'école et pourquoi on l'apprend. Ils font la différence entre parents et enseignants.

Progressivement, ils acceptent le rythme collectif des activités et savent différer la satisfaction de leurs intérêts particuliers. Ils comprennent la valeur des consignes collectives. Ils apprennent à poser des questions ou à solliciter de l'aide pour réussir dans ce qui leur est demandé. Ils établissent une relation entre les activités matérielles qu'ils réalisent et ce qu'ils en apprennent (on fait cela pour apprendre, pour mieux savoir faire). Ils acquièrent des repères objectifs pour évaluer leurs réalisations ; en fin d'école maternelle, ils savent identifier des erreurs dans leurs productions ou celles de leurs camarades. Ils apprennent à rester attentifs de plus en plus longtemps. Ils découvrent le lien entre certains apprentissages scolaires et des actes de la vie quotidienne.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- respecter les autres et respecter les règles de la vie commune ;
- écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide ;
- éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ;
- identifier les adultes et leur rôle ;
- exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires ;
- dire ce qu'il apprend.

Agir et s'exprimer avec son corps

L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. Elles sont l'occasion d'explorer, de s'exprimer, d'agir dans des environnements familiers, puis, progressivement, plus inhabituels. Elles permettent de se situer dans l'espace.

L'enfant découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. Il exprime ce qu'il ressent, nomme les activités et les objets manipulés ou utilisés, dit ce qu'il a envie de faire.

Les enseignants veillent à proposer des situations et des activités renouvelées d'année en année, de complexité progressive ; ils s'attachent à ce que les enfants aient assez de pratique pour progresser et leur font prendre conscience des nouvelles possibilités acquises.

La Nouvelle-Calédonie est une île : l'eau y est donc omniprésente. Un effort particulier doit donc être consenti pour familiariser le jeune enfant au milieu aquatique et l'amener à en mesurer les risques (bain délimité, piscine).

1 - Par la pratique d'activités physiques libres ou guidées dans des milieux variés, les enfants développent leurs capacités motrices dans des déplacements (courir, ramper, sauter, rouler, glisser, grimper, nager...), des équilibres, des manipulations (agiter, tirer, pousser) ou des projections et réceptions d'objets (lancer, recevoir). Des jeux de balle, des jeux d'opposition, des jeux d'adresse viennent compléter ces activités. Les enfants coordonnent des actions et les enchaînent. Ils adaptent leur conduite motrice en vue de l'efficacité et de la précision du geste.

2 - Par la pratique d'activités qui comportent des règles, ils développent leurs capacités d'adaptation et de coopération, ils comprennent et acceptent l'intérêt et les contraintes des situations collectives.

3 - Les activités d'expression à visée artistique que sont les rondes, les jeux dansés, le mime, la danse permettent tout à la fois l'expression par un geste maîtrisé et le développement de l'imagination.

Grâce aux diverses activités, les enfants acquièrent une image orientée de leur propre corps. Ils distinguent ce qui est : devant, derrière, au-dessus, au-dessous, puis à droite et à gauche, loin et près. Ils apprennent à suivre des parcours élaborés par l'enseignant ou proposés par eux ; ils verbalisent et représentent ces déplacements.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;
- coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;
- s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;
- se repérer et se déplacer dans l'espace ;
- décrire ou représenter un parcours simple.

Découvrir le monde

À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche ; il apprend à prendre et à utiliser des repères spatiaux et temporels. Il observe, il pose des questions et progresse dans la formulation de ses interrogations vers plus de rationalité. Il apprend à adopter un autre point de vue que le sien propre et sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement. L'investigation menée en maternelle n'est pas conduite uniquement pour elle-même : elle débouche sur des savoir-faire et des connaissances. Même très élémentaires, ces derniers constituent un progrès important pour l'élève. Il devient capable de compter, de classer, d'ordonner et de décrire, grâce au langage et à des formes variées de représentation (dessins, schémas). Il commence à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant (matière, objets).

1 - Découvrir le monde avec les sciences et la technologie

1-1 Découvrir par les sens

On proposera aux enfants des situations mettant en jeu les qualités tactiles, gustatives, olfactives, sonores et visuelles.

1-2 Découvrir les objets

Les enfants découvrent les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur...) et comprennent leur usage et leur fonctionnement : à quoi ils servent, comment on les utilise.

Ils prennent conscience du caractère dangereux de certains objets ou de certaines situations de leur environnement (produits toxiques, sécurité routière, risques majeurs).

Ils fabriquent des objets en utilisant des matériaux divers, choisissent des outils et des techniques adaptés au projet (couper, coller, plier, assembler, clouer, monter et démonter...).

1-3 Découvrir la matière

C'est en coupant, en modelant, en assemblant, en agissant sur les matériaux usuels comme le bois, la terre, le papier, le carton, l'eau, etc., que les enfants repèrent leurs caractéristiques simples.

Ils prennent aussi conscience de réalités moins visibles comme l'existence de l'air et commencent à percevoir les changements d'état de l'eau.

1-4 Découvrir le vivant

Les enfants observent les manifestations de la vie. Élevages et plantations constituent un moyen privilégié de découvrir les grandes fonctions du vivant et les étapes que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort. Ils découvrent les parties du corps : leurs caractéristiques et leurs fonctions. Ils apprennent les règles élémentaires de l'hygiène du corps et de la santé, notamment en matière d'alimentation.

Ils sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- décrire, comparer et classer des perceptions élémentaires (tactiles, olfactives, visuelles, auditives et gustatives) ;
- reconnaître, nommer, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages ;
- utiliser, construire des objets ou des maquettes simples ;
- connaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, nutrition, locomotion, reproduction ;
- nommer les principales parties du corps humain et leur fonction,
- connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de l'alimentation ;
- contribuer par ses actions au respect de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie ;
- repérer un danger et le prendre en compte et connaître quelques règles de sécurité domestique et routière.

2 - Découvrir le monde avec les mathématiques

2-1 Découvrir les formes et les grandeurs

En manipulant des objets variés, les enfants repèrent d'abord des propriétés simples (petit/grand ; lourd/léger). Progressivement, ils parviennent à distinguer plusieurs critères, à comparer et à classer selon la forme, la taille, la masse, la contenance.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- reconnaître un rond, un carré, un triangle ;
- dessiner un rond, un carré, un triangle ;
- comparer et classer selon la forme, la taille, la masse, la contenance.

2-2 Approcher les quantités et les nombres

L'école maternelle constitue une période décisive dans l'acquisition de la suite des nombres (chaîne numérique) et de son utilisation dans les procédures de quantification. Les enfants y découvrent et comprennent les fonctions du nombre, en particulier comme représentation de la quantité et moyen de repérer des positions dans une liste ordonnée d'objets.

Les situations proposées aux plus jeunes enfants (distributions, comparaisons, appariements...) les conduisent à dépasser une approche perceptive globale des collections. L'accompagnement qu'assure l'enseignant en questionnant (comment, pourquoi, etc.) et en commentant ce qui est réalisé avec des mots justes, dont les mots-nombres, aide à la prise de conscience. Progressivement, les enfants acquièrent la suite des nombres au moins jusqu'à 30 et apprennent à l'utiliser pour dénombrer.

Dès le début, les nombres sont utilisés dans des situations où ils ont un sens et constituent le moyen le plus efficace pour parvenir au but : jeux, activités de la classe, problèmes posés par l'enseignant de comparaison, d'augmentation, de

réunion, de distribution, de partage. La taille des collections, le fait de pouvoir agir ou non sur les objets sont des variables importantes que l'enseignant utilise pour adapter les situations aux capacités de chacun.

À la fin de l'école maternelle, les problèmes constituent une première entrée dans l'univers du calcul mais c'est le cours préparatoire qui installera le symbolisme (signes des opérations, signe « égal ») et les techniques.

La suite écrite des nombres est introduite dans des situations concrètes (avec le calendrier par exemple) ou des jeux (déplacements sur une piste portant des indications chiffrées). Les enfants établissent une première correspondance entre la désignation orale et l'écriture chiffrée ; leurs performances restent variables mais il importe que chacun ait commencé cet apprentissage. L'apprentissage du tracé des chiffres se fait avec la même rigueur que celui des lettres.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- reconnaître globalement une quantité ;
- reconnaître une quantité organisée en configuration connues (doigts, dés...) ;
- comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités ;
- mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30 ;
- dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus ;
- associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée.

2-3 Se repérer dans le temps

Les enfants perçoivent très progressivement, grâce à une organisation régulière de l'emploi du temps, la succession des moments de la journée, puis celle des jours et des mois.

À la fin de l'école maternelle, ils comprennent l'aspect cyclique de certains phénomènes (les saisons) ou des représentations du temps (la semaine, le mois). La notion de simultanéité est abordée dans des activités ou dans des histoires bien connues ; la représentation (dessins, images) contribue à la mettre en évidence. Le temps chronologique peut être celui des différentes communautés dans lesquelles vit l'enfant.

Dès la petite section, les enfants utilisent des calendriers, des horloges, des sabliers pour se repérer dans la chronologie et mesurer des durées. Ces acquisitions encore limitées seront à poursuivre au cours préparatoire. Par le récit d'événements du passé, par l'observation du patrimoine familial (objets conservés dans la famille...), ils apprennent à distinguer l'immédiat du passé proche et, avec encore des difficultés, du passé plus lointain.

Toutes ces acquisitions donnent lieu à l'apprentissage d'un vocabulaire précis dont l'usage réitéré, en particulier dans les rituels, doit permettre la fixation.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- utiliser des repères dans la journée, la semaine et l'année ;
- situer des événements les uns par rapport aux autres ;
- comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps.

2-4 Se repérer dans l'espace

Tout au long de l'école maternelle, les enfants apprennent à se déplacer dans l'espace de l'école et dans son environnement immédiat. Ils parviennent à se situer par rapport à des objets ou à d'autres personnes, à situer des objets ou des personnes les uns par rapport aux autres ou par rapport à d'autres repères, ce qui suppose une décentration pour adopter un autre point de vue que le sien propre. En fin d'école maternelle, ils distinguent leur gauche et leur droite.

Les enfants effectuent des itinéraires en fonction de consignes variées et en rendent compte (récits, représentations graphiques).

Les activités dans lesquelles il faut passer du plan horizontal au plan vertical ou inversement, et conserver les positions relatives des objets ou des éléments représentés, font l'objet d'une attention particulière. Elles préparent à l'orientation dans l'espace graphique. Le repérage dans l'espace d'une page ou d'une feuille de papier, sur une ligne orientée se fait en lien avec la lecture et l'écriture.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi, à une autre personne ou par rapport à un objet ;
- se déplacer et décrire un déplacement ;
- se repérer dans l'espace d'une page ;
- comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.

Percevoir, sentir, imaginer, créer

L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique. Les activités visuelles et tactiles, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration. Elles sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistique les plus variées ; ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères ; ils sont initiés à une véritable démarche de création.

Ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissage : elles nourrissent la curiosité dans la découverte du monde ; elles permettent à l'enfant d'exercer sa motricité ; elles l'encouragent à exprimer des réactions, des goûts et des choix dans l'échange avec les autres.

1 - Le dessin et les compositions plastiques (fabrication d'objets) sont les moyens d'expression privilégiés.

Les enfants expérimentent les divers instruments, supports et procédés du dessin. Ils découvrent, utilisent et réalisent des images et des objets de natures variées. Ils construisent des objets en utilisant peinture, papiers collés, collage en relief, assemblage, modelage...

Dans ce contexte, l'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté. Il les encourage à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.

2 - La voix et l'écoute sont très tôt des moyens de communication et d'expression que les enfants découvrent en jouant avec les sons, en chantant, en bougeant.

Pour les activités vocales, le répertoire de comptines et de chansons est issu de la tradition orale enfantine, il comporte des chansons extraites du répertoire français et océanien. Il peut également faire référence à des chansons de langue étrangère, notamment anglaise et comporte des auteurs contemporains, il s'enrichit chaque année. Les enfants chantent pour le plaisir, en accompagnement d'autres activités ; ils apprennent à chanter en chœur. Ils inventent des chants et jouent avec leur voix, avec les bruits, avec les rythmes.

Les activités structurées d'écoute affinent l'attention, développent la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Les enfants écoutent pour le plaisir, pour reproduire, pour bouger, pour jouer... Ils apprennent à caractériser le timbre, l'intensité, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques. Ils écoutent des œuvres musicales variées. Ils recherchent des possibilités sonores nouvelles en utilisant des instruments. Ils maîtrisent peu à peu le rythme et le tempo.

À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels) ;
- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation ;
- réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé ;
- observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections ;
- avoir mémorisé et savoir interpréter des chants, des comptines ;
- écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.

Cycle des apprentissages fondamentaux

Programme du CP et du CE1

Le cycle des apprentissages fondamentaux commence au cours de la grande section de l'école maternelle et, à ce niveau, lui emprunte sa pédagogie. Il se poursuit dans les deux premières années de l'école élémentaire, au cours préparatoire et au cours élémentaire 1^{re} année.

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée (numération décimale) et le calcul sur de petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. Les acquisitions en cours dans ces domaines font l'objet d'une attention permanente quelle que soit l'activité conduite.

L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans les activités scolaires de ce cycle. La première pratique scientifique, les premières réflexions historiques et civiques garantissent une indispensable ouverture sur le monde et la construction d'une culture commune à tous les élèves.

L'éducation artistique repose sur une pratique favorisant l'expression des élèves et sur le contact direct avec des œuvres dans la perspective d'une première initiation à l'histoire des arts.

Tous les enseignements contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

La qualité de la présentation du travail, l'attention portée à la maîtrise du geste, à l'attitude corporelle, aux outils du travail scolaire, sont l'objet d'une vigilance constante.

Les projets de chaque école prévoient les modalités d'articulation entre l'école maternelle et l'école élémentaire. La programmation des activités doit être pensée dans la continuité : les enseignants de cours préparatoire prennent appui sur le travail des maîtres de l'école maternelle et sur les acquis des élèves.

Les enseignements en français et en mathématiques font l'objet d'une proposition de repères pour organiser la progression des apprentissages par année scolaire, jointe au présent programme.

Français

À la fin de la grande section de l'école maternelle, l'élève a largement accru son vocabulaire, il est capable de s'exprimer, d'écouter et de prendre la parole. Il comprend un récit lorsqu'il est lu par un adulte, il distingue clairement les sonorités de la langue et les signes graphiques qui les représentent à l'écrit.

Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année. Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe.

Les élèves apprennent progressivement à maîtriser les gestes de l'écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules.

1 - Langage oral

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves continuent leur apprentissage du langage oral : respect de l'organisation de la phrase, expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales (pourquoi ? quand ? où ?) ; utilisation plus adéquate de la conjugaison, emploi d'un vocabulaire de plus en plus diversifié ; prises de parole de plus en plus longues et mieux organisées, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.

Ils s'entraînent à écouter et comprendre les textes que lit le maître, à en restituer l'essentiel et à poser des questions.

La pratique de la récitation sert d'abord la maîtrise du langage oral, puis elle favorise l'acquisition du langage écrit et la formation d'une culture et d'une sensibilité littéraires. Les élèves s'exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriés, des comptines, des textes en prose et des poèmes. L'apprentissage se fait en classe, collectivement, à partir de la lecture et l'écoute, y compris d'enregistrements sonores, d'un répertoire de textes littéraires et poétiques empruntés au patrimoine culturel européen et océanien.

2 - Lecture, écriture

Dès le cours préparatoire, les élèves s'entraînent à déchiffrer et à écrire seuls des mots déjà connus.

L'articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage. Cet entraînement conduit progressivement l'élève à lire d'une manière plus aisée et plus rapide (déchiffrage, identification de la signification). Au cours élémentaire première année, des textes plus longs et plus variés, comportant des phrases plus complexes, sont progressivement proposés aux élèves.

Savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte qu'ils lisent. Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire.

L'appui sur un manuel de qualité est un gage de succès pour cet enseignement délicat. La lecture de textes documentaires et de textes du patrimoine et d'œuvres destinés aux jeunes enfants, dont la poésie, permet d'accéder à une première culture littéraire.

La rencontre avec les écrivains locaux participera à ce travail et enrichira la culture des enfants de la Nouvelle-Calédonie.

Les élèves apprennent à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe.

Ils sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique.

3 - Vocabulaire

Par des activités spécifiques en classe, mais aussi dans tous les enseignements, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit.

La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des termes génériques, par une initiation

à l'usage des synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.

4 - Grammaire

La première étude de la grammaire concerne la phrase simple. Les marques de ponctuation et leur usage sont repérés et étudiés. Les élèves apprennent à identifier la phrase, le verbe, le nom, l'article, l'adjectif qualificatif, le pronom personnel (formes sujet). Ils apprennent à repérer le verbe d'une phrase et son sujet.

Les élèves distinguent le présent, du futur et du passé. Ils apprennent à conjuguer les verbes les plus fréquents, des verbes du 1er groupe, être, avoir, aux quatre temps les plus utilisés de l'indicatif : présent, futur, imparfait, passé composé. Ils apprennent à conjuguer au présent de l'indicatif les verbes faire, aller, dire, venir. La connaissance des marques du genre et du nombre et des conditions de leur utilisation sera acquise à l'issue du CE1.

5 - Orthographe

Les élèves sont conduits à écrire en respectant les correspondances entre lettres et sons et les règles relatives à la valeur des lettres (le s, le c, le g), à copier sans faute un texte court, et à écrire sans erreur des mots mémorisés. En relation avec leurs premières connaissances en grammaire, ils sont entraînés à orthographier correctement des formes conjuguées, à respecter l'accord entre le sujet et le verbe, ainsi que les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal et à utiliser à bon escient le point et la majuscule.

Au CP et au CE1, l'attention à l'orthographe est développée chez les élèves et les moyens de la contrôler sont progressivement mis en place.

Les langues et la culture kanak. Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique

1 - L'enseignement des langues et de la culture kanak

Dans la continuité avec l'école maternelle, l'enseignement d'une langue kanak privilégiera la compréhension et l'expression orale tout en y associant quelques repères écrits.

Les appuis sur les faits de langue, les faits de littérature et les faits de vie ou faits symboliques continuent à organiser les enseignements et les activités.

Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles de la langue ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

Le cycle des apprentissages fondamentaux doit permettre à chaque élève de commencer à apprendre à lire et à écrire dans la langue kanak enseignée.

Toutefois, l'élève continue de construire sa compétence langagière à l'oral lui permettant ainsi d'acquérir un statut d'interlocuteur.

Les apprentissages en lecture et en écriture de la langue kanak doivent être soigneusement articulés avec ceux conduits dans la classe d'origine en français.

L'élève explore l'univers des relations familiales kanak et les valeurs connexes qui correspondent à son âge. Il apprend à décrire l'environnement de sa tribu et de sa région ainsi que les espèces animales ou végétales qui s'y trouvent. Il explique quelques pratiques culturelles, quelques techniques traditionnelles et les compare aux usages de la vie moderne.

En fonction du contexte géographique, le recours à l'usage de documents multi-média est à développer.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

COMPRENDRE

Écouter :

- comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat.

Lire :

- comprendre des mots, des noms familiers ainsi que des phrases simples.

PARLER

Prendre part à une conversation :

- communiquer de façon simple ;
- Poser des questions et répondre à des questions simples sur des sujets familiers.

S'exprimer oralement en continu :

- utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire (un lieu, des personnages connus, une activité...) ;
- mémoriser des contes, des chants et réciter poèmes ;
- jouer des saynètes élaborées collectivement en classe ;
- reformuler un énoncé prononcé par l'enseignant ou par un camarade.

ÉCRIRE

- Écrire un court texte.

2 - Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique

Le cycle des apprentissages fondamentaux crée les bases des apprentissages linguistiques. Cette initiation contribue à faire découvrir aux élèves l'altérité et la diversité linguistique et culturelle en valorisant la langue et la culture d'origine des élèves. Elle vise trois objectifs prioritaires :

- développer chez l'élève les comportements indispensables pour l'apprentissage des langues vivantes (curiosité, écoute, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue) et faciliter ainsi la maîtrise du langage par la valorisation de la langue d'origine à l'école ;
- familiariser son oreille à des réalités phonologiques et accentuelles d'une langue nouvelle ;
- lui faire acquérir les premières connaissances dans cette langue.

Toutes les activités reliées aux langues vivantes accompagnent l'acquisition d'autres modes d'expression et de communication. Elles facilitent, par comparaison, les apprentissages de la langue française qui caractérisent le cycle 2.

L'initiation à une autre langue de la région Asie-Pacifique, commencée pendant le cycle des apprentissages fondamentaux, se poursuit jusqu'à la dernière année de l'école élémentaire.

Les activités s'organisent autour des axes suivants :

- éducation de l'oreille aux réalités phonologiques et accentuelles ;
- acquisition d'énoncés utiles à l'expression en classe ;
- découverte de faits culturels ;
- familiarisation avec la diversité des cultures et des langues.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

- mémoriser et dire des comptines et des chants ;
- reconnaître dans l'environnement proche ou lointain la présence d'une pluralité de langues et de cultures ;
- participer à de brefs échanges ;
- situer sur une carte les pays ou régions où la langue apprise est parlée ;
- produire quelques énoncés correspondant à des fonctions langagières fondamentales.

Mathématiques

L'apprentissage des mathématiques développe l'imagination, la rigueur et la précision ainsi que le goût du raisonnement.

La connaissance des nombres et le calcul constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. La résolution de problèmes fait l'objet d'un apprentissage progressif et contribue à construire le sens des opérations. Conjointement une pratique régulière du calcul mental est indispensable. De premiers automatismes s'installent. L'acquisition des mécanismes en mathématiques est toujours associée à une intelligence de leur signification.

1 - Nombres et calcul

Les nombres

Au cycle 2, les élèves entrent véritablement dans le monde des nombres dans le cadre d'un apprentissage structuré. Ils commencent à construire ce qu'on appelle traditionnellement le sens des nombres et des opérations. Ils doivent :

- connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 1000 ;
- connaître la valeur des chiffres (en s'appuyant notamment sur la monnaie) ;
- écrire ou dire des suites de nombres de 10 en 10, de 100 en 100, etc par ordre croissant ou décroissant ;
- repérer et placer ces nombres sur une droite graduée, les comparer, les ranger, les encadrer.

Le calcul

L'entraînement quotidien au calcul mental permet une connaissance plus approfondie des nombres et une familiarisation avec leurs propriétés. Ils doivent :

- mémoriser et mobiliser les résultats des tables d'addition ;
- mémoriser et mobiliser les résultats des tables de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ;
- connaître et utiliser des procédures de calcul mental pour calculer des sommes, des différences et des produits ;
- connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 1000) ;
- connaître une technique opératoire de la multiplication et l'utiliser pour effectuer des multiplications par un nombre à un chiffre ;
- approcher la division de deux nombres entiers à partir d'un problème de partage ou de groupements ;
- diviser par 2 ou 5 des nombres inférieurs à 100 (quotient exact entier) ;
- connaître les doubles et moitiés des nombres d'usage courant ;
- utiliser les fonctions de base de la calculatrice.

Les problèmes

- résoudre des problèmes de dénombrement (comptage de un en un, groupements, échanges) ;
- résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.

2 - Géométrie

Les élèves enrichissent leurs connaissances en matière d'orientation et de repérage. Ils apprennent à reconnaître et à décrire des figures planes et des solides. Ils utilisent des instruments et des techniques pour reproduire ou tracer des figures planes. Ils utilisent un vocabulaire spécifique.

Ils apprennent à :

- situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ;
- repérer des cases, des nœuds d'un quadrillage ;
- percevoir et vérifier quelques relations et propriétés géométriques : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs ;
- compléter une figure par symétrie ;
- reconnaître et nommer un carré, un rectangle, un triangle ;
- utiliser des instruments pour réaliser des tracés : règle, équerre ou gabarit de l'angle droit ;
- décrire, reproduire, tracer un carré, un rectangle, un triangle rectangle ;
- reconnaître, décrire, nommer quelques solides droits : cube, pavé... ;
- connaître et utiliser un vocabulaire géométrique élémentaire approprié.

Les problèmes

- résoudre des problèmes géométriques de reproduction, de construction guidée, de description de figures.

3 - Grandeurs et mesures

Les élèves apprennent à :

- utiliser un calendrier pour comparer des durées ;
- repérer des événements de la journée en utilisant les heures et les demi-heures ;
- connaître les relations entre heure et minute ;
- comparer et classer des objets selon leur longueur et leur masse ;
- utiliser la règle graduée pour tracer des segments et pour comparer des longueurs ;
- connaître les relations entre mètre et centimètre, kilomètre et mètre, kilogramme et gramme ;
- connaître une unité de contenance (le litre) ;
- connaître et utiliser la monnaie du pays ;
- choisir l'unité appropriée pour exprimer une mesure (de longueur ou de masse) ;
- estimer une mesure (de longueur ou de masse).

Les problèmes

- résoudre des problèmes portant sur des longueurs, des masses, des durées ou des prix ;
- résoudre des problèmes de la vie courante.

4 - Organisation et gestion des données

L'élève utilise progressivement des représentations usuelles. Il apprend à

- utiliser un tableau, un graphique ;
- organiser les informations d'un énoncé.

Éducation physique et sportive

L'éducation physique vise le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices et offre une première initiation aux activités physiques, sportives et artistiques. Tout en répondant au besoin et au plaisir de bouger, elle permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance.

Les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres ; ils apprennent aussi à veiller à leur santé.

La pratique des activités est organisée sur les deux années du cycle en exploitant les ressources locales.

L'éducation physique et sportive au cycle des apprentissages fondamentaux se donne pour objectif de permettre à chaque élève de :

1 - Réaliser une performance mesurée

- mettant en jeu des actions motrices variées, caractérisées par leur force, leur vitesse (par exemple : sauter loin, lancer fort, courir vite) ;
- dans des espaces et avec des matériels variés (par exemple : lancer loin un objet léger) ;
- dans des types d'efforts variés (rapport entre vitesse, distance, durée) ;
- de plus en plus régulièrement.

2 - Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, flotter...) ;
- dans des milieux (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, piscine...) ou sur des engins instables variés (bicyclette, patins à roulettes...) ;
- dans des environnements progressivement éloignés et chargés d'incertitude (parc public, forêt, montagne, rivière, mer...).

3 - Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement

- rencontrer un adversaire dans des jeux d'opposition duelle ;
- coopérer avec des partenaires pour s'opposer collectivement à un ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif, comme attaquant et comme défenseur.

4 - Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive

- exprimer corporellement des personnages, des images, des états, des sentiments,
- communiquer aux autres des sentiments ou des émotions ;
- réaliser des actions acrobatiques mettant en jeu l'équilibre (recherche d'exploits) ;
- s'exprimer de façon libre ou en suivant différents rythmes, sur des supports sonores divers, avec ou sans engins.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

Compétences spécifiques

Être capable, dans différentes activités physiques, sportives et artistiques, de :

- réaliser une performance mesurée ;
- adapter ses déplacements à différents types d'environnement ;
- coopérer et s'opposer individuellement et/ou collectivement ;
- concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique et/ou expressive.

Compétences générales et connaissances

Être capable, dans différentes situations, de :

- s'engager lucidement dans l'action ;
- construire un projet d'action ;
- mesurer et apprécier les effets de l'activité ;
- appliquer des règles de vie collective.

Langue vivante : l'anglais

Le positionnement de la Nouvelle-Calédonie dans la zone Pacifique rend nécessaire la maîtrise de la langue anglaise.

Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, comme à l'étranger. Dès le cours préparatoire, une première sensibilisation à l'anglais est conduite à l'oral. Au cours élémentaire première année, l'enseignement de l'anglais associe l'oral et l'écrit en privilégiant la compréhension et l'expression

orale. Toutefois, l'enseignement de l'anglais ne sera assuré au cycle 2 que lorsqu'il sera totalement effectif dans les classes du cycle 3.

L'apprentissage de l'anglais s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire. Ce qui implique de développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue.

Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

Les activités conduites permettront d'éduquer l'oreille aux réalités phonologiques et accentuelles, de développer l'aptitude à l'écoute, de faire acquérir des énoncés utiles à l'expression et de découvrir des faits culturels.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

- mémoriser et dire des comptines et des chants ;
- parler de soi : donner son nom, son âge, dire ce qu'on ressent (faim, soif, fatigue, douleur, joie...) ;
- parler de son environnement : parler du temps qu'il fait, désigner une personne, un objet... ;
- entretenir quelques relations sociales simples : saluer, demander de répéter, dire que l'on n'a pas compris, appeler un de ses camarades ou l'enseignant... ;
- situer sur une carte les pays ou régions où la langue apprise est parlée.

Découverte du monde

Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques. Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant.

Ils dépassent leurs représentations initiales en observant et en manipulant. Comme dans les autres cycles, la démarche peut s'articuler autour d'un questionnement guidé par le maître et conduit à des investigations menées par les élèves qui débouchent sur des savoir-faire et des connaissances.

Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.

1 - Se repérer dans l'espace et le temps

Au cycle des apprentissages fondamentaux, l'élève sera conduit à consolider et à acquérir des capacités de raisonnement. Il pourra les appliquer à des réalités plus complexes et plus éloignées de son expérience personnelle. Il développera la capacité de mettre en relation ses connaissances pour une plus grande cohérence des savoirs à construire.

L'espace et le temps deviennent alors des cadres homogènes et explicites dans lesquels ses connaissances peuvent être situées. Il apprendra à mieux se servir

des repères temporels et d'aborder les instruments qui structurent le temps des hommes, horloges et calendriers.

Des événements du passé sont abordés par la mémoire des hommes ou retrouvés sur les monuments du patrimoine.

1-1 De l'espace proche aux espaces lointains

Dans la continuité de ce qui s'est organisé en maternelle, les objectifs sont :

- décrire l'espace ;
- représenter l'espace proche familial (école, quartier, tribu, village) ;
- découvrir progressivement d'autres espaces de plus en plus lointains (espaces urbains ou ruraux, paysages plus inhabituels) ;
- repérer sur une carte ou un globe terrestre sa région, la Nouvelle-Calédonie, l'Océanie, les continents... ;
- utiliser différents supports pour décrire la diversité des milieux et modes de vie et mettre en valeur leurs différences et leurs ressemblances ;
- identifier l'influence du relief, du climat sur les modes de vie des hommes ;
- utiliser les multiples formes d'expression verbale pour décrire l'espace ;
- s'approprier le vocabulaire spécifique au domaine étudié (descriptif).

1-2 Le temps qui passe

Les objectifs sont ici de :

- apprendre à repérer l'alternance jour-nuit, les semaines, les mois, les saisons ;
- apprendre à structurer le temps en utilisant différents instruments (emploi du temps : journalier, hebdomadaire ; calendrier, échéancier ou frise...) ;
- apprendre à mesurer les durées en utilisant différents instruments (horloge, calendrier, sablier...) ;
- repérer les événements marquants sur le calendrier (fêtes, anniversaires...) ;
- situer dans le temps des éléments du patrimoine de la tribu, du village, de la ville... ;
- utiliser différents supports (photos, cartes postales, textes documentaires...) d'époques différentes permettant de repérer l'influence des hommes dans la transformation d'un paysage ;
- utiliser les multiples formes d'expression de la temporalité.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

Dans le domaine de l'espace

- se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer ;
- commencer à représenter l'environnement proche ;
- décrire et localiser les différents éléments d'un espace organisé ;
- lire en la comprenant la description d'un paysage, d'un environnement ;
- repérer les éléments étudiés sur des photographies prises de différents points de vue, sur des plans ;
- savoir retrouver le rôle de l'homme dans la transformation d'un paysage ;
- situer les milieux étudiés sur une carte simple ou un globe (la position sur un globe ou sur une carte de la Nouvelle-Calédonie, de l'Océanie, de la France, de l'Europe et des autres continents).

Dans le domaine du temps

- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- identifier une information relative au passé ou au futur en la situant dans une suite chronologique ;
- fabriquer et utiliser divers types de calendriers et y situer les événements étudiés et reconnaître le caractère cyclique de certains événements ou phénomènes ;
- mesurer et comparer des durées ;
- se situer dans sa généalogie ;
- être curieux des traces du passé et les questionner pour les interpréter avec l'aide du maître.

2 - Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets

2-1 Le monde du vivant

– Les manifestations de la vie chez l'enfant

Il s'agit de faire prendre conscience à l'enfant de certaines caractéristiques de son corps afin d'introduire quelques règles d'hygiène :

- le corps de l'enfant : les cinq sens, le squelette et les mouvements, la croissance, les dents ;
- les règles d'hygiène : corporelle (pour éviter les poux, la gale, l'impétigo si nécessaire) ; bucco-dentaire ; alimentaire et du sommeil.

– Les manifestations de la vie chez les animaux et chez les végétaux : élevages et cultures

- naissance, croissance et reproduction ;
- nutrition et régimes alimentaires (animaux) ;
- locomotion (animaux).

– Diversité du vivant et diversité des milieux

L'objectif est de commencer à faire percevoir aux élèves la diversité du vivant :

- découverte, observation et classement de la biodiversité calédonienne ;
- sensibilisation aux problèmes de l'environnement, à la fragilité des équilibres observés dans les milieux de vie, à la nécessité de les respecter dans le cadre du développement durable ;
- nuisances de certains comportements et conséquences sur la santé (dengue, leptospirose...).

2-2 La matière

Ils distinguent les solides et les liquides et perçoivent les changements d'états de la matière :

- utilisation de thermomètres dans quelques occasions de la vie courante ;
- l'eau dans la vie quotidienne.

Ils prennent conscience de l'air.

2-3 Les objets et les matériaux

L'élève est conduit à une première réflexion sur les objets et les matériaux au travers d'activités, permettant leur observation, leur utilisation, et mettant en jeu des constructions guidées par le maître.

La réalisation d'un circuit électrique simple (pile, lampe, interrupteur) permet de construire quelques connaissances élémentaires.

Le maître veillera à l'apprentissage de quelques règles personnelles et collectives de sécurité.

3 - Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les élèves apprennent à utiliser les TIC de façon raisonnée. Les technologies de l'information et de la communication sont des instruments efficaces du travail intellectuel dans tous les domaines.

Elles sont donc un complément nécessaire de l'observation directe chaque fois qu'il faut travailler sur des documents ou confronter les résultats obtenus aux savoirs constitués.

Les élèves sont amenés à utiliser quelques fonctions de base d'un ordinateur.

Pratiques artistiques et histoire des arts

1 - Arts visuels

Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.

Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage). Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

- utiliser le dessin dans ses diverses fonctions (expression, anticipation...) ;
- expérimenter des matériaux, des supports, des outils, constater des effets produits et réinvestir tout ou partie des constats dans une nouvelle production ;
- combiner plusieurs opérations plastiques pour réaliser une production en deux ou trois dimensions, individuelle ou collective ;
- produire des images en visant la maîtrise des effets et du sens ;
- décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié ;
- établir des relations entre les démarches et procédés repérés dans des œuvres et sa propre production ;
- reconnaître et nommer certaines œuvres d'artistes et les mettre en relation les unes par rapport aux autres.

2 - Éducation musicale

S'appuyant sur l'apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons et sur l'écoute d'extraits d'œuvres diverses, l'éducation musicale au CP et au CE1 conduit les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, concernant les thèmes mélodiques, les rythmes et le tempo, les intensités, les timbres. Ils commencent à reconnaître les grandes familles d'instruments.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

- interpréter de mémoire une dizaine de chansons simples par année, en recherchant justesse, précision et expression ;
- mobiliser, soit de façon autonome, soit sur rappel, les habitudes corporelles pour chanter (posture physique, aisance respiratoire, anticipation...) ;
- isoler au travers d'écoutes répétées quelques éléments musicaux (repérer en particulier des phrases identiques, leur place respective), en mémoriser certains ;
- produire des rythmes simples avec un instrument, marquer corporellement la pulsation ;
- traduire des productions sonores sous forme de représentations graphiques, après appui éventuel sur des évolutions corporelles.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

Instruction civique et morale : vivre et construire ensemble

L'instruction civique et morale permet l'apprentissage du « vivre et construire ensemble ». Pour ce faire, il convient de :

- faire prendre conscience aux élèves que la diversité culturelle de la Nouvelle-Calédonie est une richesse, que cette richesse existe dans la classe, dans l'école, dans la vie quotidienne et qu'elle permet les échanges et le respect mutuel ;
- apprendre et faire respecter les règles de politesse et du comportement en société, les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale. Les élèves acquièrent progressivement un comportement responsable et deviennent plus autonomes ;
- former les citoyens de demain.

Au cours du cycle des apprentissages fondamentaux, les élèves aborderont diverses thématiques :

- 1.** Ils prennent de plus en plus conscience de leur appartenance à une communauté de destin qui implique l'adhésion à des règles de vie, à des rapports d'échanges et au-delà à des valeurs partagées. Ils découvrent les principes de la morale, qui peuvent être présentés sous forme de maximes ou de dictons illustrés et expliqués par le maître au cours de la journée. Ils prennent conscience des notions de droits et de devoirs.
- 2.** Ils approfondissent l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle. Ils appliquent les usages sociaux de la politesse, de la discipline et du respect et coopèrent à la vie harmonieuse de la classe. Très tôt, l'école doit permettre l'apprentissage du débat.
- 3.** Ils reçoivent une éducation à la santé, à l'hygiène et à la sécurité. Ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'internet. Ils bénéficient d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance.
- 4.** Ils seront conduits à découvrir et à respecter tous les autres acteurs de la société qui jouent un rôle important dans sa vie quotidienne : personnels de restauration et d'entretien, aides maternelle, agents de circulation, chauffeurs de bus, bibliothécaires, éducateurs sportifs, etc.
- 5.** Ils apprennent à reconnaître et à respecter les symboles et les emblèmes de la République (la Marseillaise, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ») et les signes identitaires (l'hymne « Soyons unis, devenons frères », la devise « Terre de parole, terre de partage » ainsi que les drapeaux et emblèmes de la Nouvelle-Calédonie.

À la fin du cycle 2 l'élève est capable de :

- prendre des initiatives au sein du groupe et de l'école ;
- commencer à se sentir responsable, se respecter et respecter ses camarades ;
- prendre part à un débat sur la vie de la classe ;
- adhérer à un projet commun ;
- coopérer ;
- respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs fonctions ;
- reconnaître les principaux symboles de la République et les signes identitaires propres à la Nouvelle-Calédonie.

Premier palier pour la maîtrise du socle commun : Compétences attendues à la fin du CE1

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

L'élève est capable de :

- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ;
- lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;
- lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples ;
- dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ;
- copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;
- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
- écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

Compétence 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère

L'élève est capable de :

- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.

Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

L'élève est capable de :

- écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000 ;
- calculer : addition, soustraction, multiplication ;
- diviser par 2 et par 5 des nombres entiers inférieurs à 100 (dans le cas où le quotient exact est entier) ;
- restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ;
- calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples ;
- situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ;
- reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels ;
- utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle ;
- utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure ;
- être précis et soigneux dans les tracés, les mesures et les calculs ;
- résoudre des problèmes très simples ;
- observer et décrire pour mener des investigations ;
- appliquer des règles élémentaires de sécurité pour prévenir les risques d'accidents domestiques.

Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

L'élève est capable de :

- commencer à s'approprier un environnement numérique.

Compétence 5 : La culture humaniste

L'élève est capable de :

- dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts ;
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ;
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ;
- reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ;
- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur).

Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

L'élève est capable de :

- reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française ;
- respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles ;
- appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ;
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication ;
- appeler les secours ; aller chercher de l'aide auprès d'un adulte.

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ;
- échanger, questionner, justifier un point de vue ;
- travailler en groupe, s'engager dans un projet ;
- maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer ;
- se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée ;
- appliquer des règles élémentaires d'hygiène.

Cycle des approfondissements

Programme du CE2, du CM1 et du CM2

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM.

Cependant, tous les enseignements contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

La compréhension et l'expression en langue vivante font également l'objet d'une attention particulière.

L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en œuvre dans tous les domaines d'activité et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité.

Le recours aux TICE devient habituel dans le cadre du brevet informatique et internet. Les élèves se préparent à suivre au collège, avec profit, les enseignements des différentes disciplines.

Les projets d'écoles prévoient les modalités d'articulation avec le collège pour un meilleur accueil pédagogique des élèves.

Les enseignements de français et de mathématiques font l'objet de repères, pour organiser en équipe les progressions par année scolaire, joints au présent programme.

Français

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.

La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves. L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle. L'écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement de texte.

L'appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l'enseignement du français est un gage de succès. L'ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d'une culture commune des élèves.

1 - Langage oral

L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs. Un travail régulier de récitation (mémorisation et diction) est conduit sur des textes en prose et des poèmes, il faudra veiller à ce que certains de ces textes se réfèrent à la Nouvelle-Calédonie.

La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

2 - Lecture, écriture

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements.

L'étude des textes, et en particulier des textes littéraires européen et océanien, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l'apprentissage de la rédaction autonome.

2-1 Lecture

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique :

- automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots irréguliers et rares, augmentation de la rapidité et de l'efficacité de la lecture silencieuse ;
- compréhension des phrases ;
- compréhension de textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) ;
- compréhension de textes informatifs et documentaires ;
- compréhension de textes littéraires (récits, descriptions, dialogues, poèmes).

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant.

Cette compréhension s'appuie sur le repérage des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire, les personnages et les événements d'un récit), mais aussi sur son analyse précise.

Celle-ci consiste principalement en l'observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

2-2 Littérature

Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui. Cette littérature de jeunesse comporte des éléments de la culture universelle, française et océanienne. Il participe ainsi à la constitution d'une culture littéraire commune.

Chaque année, les élèves lisent intégralement des ouvrages relevant de divers genres et appartenant aux classiques de l'enfance et aux bibliographies de littérature de jeunesse.

Ces lectures cursives sont conduites avec le souci de développer chez l'élève le plaisir de lire.

Les élèves rendent compte de leur lecture, expriment leurs réactions ou leurs points de vue et échangent entre eux sur ces sujets, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation

spatiale ou temporelle, tonalité comique ou tragique...). Les interprétations diverses sont toujours rapportées aux éléments du texte qui les autorisent ou, au contraire, les rendent impossibles.

2-3 Rédaction

La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. La plupart des genres littéraires rencontrés en lecture dont des textes faisant référence à la Nouvelle-Calédonie et à l'Océanie peuvent être le point de départ d'un projet d'écriture.

Ils sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires etc.).

3 - Étude de la langue française

L'étude de la langue est un outil au service de la compréhension des textes et de l'expression orale et écrite.

3-1 Vocabulaire

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.

L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.

Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

3-2 Grammaire

L'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique. Il porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n'est abordée qu'en CM2.

L'élève acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées et mobilise ses connaissances dans des activités d'écriture.

La phrase

- Connaissance et emploi pertinent des phrases déclarative, interrogative, injonctive et exclamative, des formes affirmative et négative.
- Repérage de la différence entre voix active et voix passive.
- Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels.

Les classes de mots

- Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et interrogatifs), les adverbes, les prépositions.
- Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

Les fonctions des mots

- Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : compléments d'objet direct, indirect et second, compléments circonstanciels (de lieu, de temps).
- Compréhension de la notion de circonstance.
- Identification de l'attribut du sujet.
- Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète, complément du nom, proposition relative complément du nom.

Le verbe

- Connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des conjugaisons.
- Repérage dans un texte des temps simples et des temps composés de l'indicatif, et compréhension de leurs règles de formation.
- Première approche de la valeur des temps verbaux et en particulier des temps du passé.
- Utilisation à bon escient des temps étudiés.
- Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes, d'être et avoir aux temps suivants de l'indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple ; passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel présent ; à l'impératif présent, à l'infinitif présent ; au participe présent et passé.
- Conjugaison d'aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir aux temps suivants de l'indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé composé, conditionnel présent, à l'impératif présent, à l'infinitif présent ; au participe présent et passé.

Les accords

Connaissance et utilisation :

- des règles et des marques de l'accord dans le groupe nominal : accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l'adjectif qualificatif ;
- des règles de l'accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe ;
- des règles de l'accord du participe passé construit avec être (non compris les verbes pronominaux) et avoir (cas du complément d'objet posé après le verbe).

Les propositions

- Distinction entre phrase simple et phrase complexe ; entre proposition indépendante (coordonnée, juxtaposée), proposition principale et proposition subordonnée.

3-3 Orthographe

Une attention permanente est portée à l'orthographe. La pratique régulière de la copie, de la dictée sous toutes ses formes et de la rédaction ainsi que des exercices diversifiés assurent la fixation des connaissances acquises : leur application dans des situations nombreuses et variées conduit progressivement à l'automatisation des graphies correctes. Les élèves sont habitués à utiliser les outils appropriés.

Orthographe grammaticale

- Les élèves sont entraînés à orthographier correctement les formes conjuguées des verbes étudiés, à appliquer les règles d'accord apprises en grammaire (voir plus haut), à distinguer les principaux homophones grammaticaux (à-a, où-ou...).
- Les particularités des marques du pluriel de certains noms (en -al, -eau, -eu, -ou ; en -s, -x, -z) et de certains adjectifs (en -al, -eau, -s, -x) sont mémorisées.

Orthographe lexicale

- L'orthographe relative aux correspondances grapho-phoniques, y compris la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge) ou de la consonne suivante (n devenant m devant m, b, p) est maîtrisée.
- L'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée.

L'apprentissage orthographique repose aussi sur l'application des règles d'orthographe ou régularités dans l'écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence).

Les langues et la culture kanak. Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique

1- L'enseignement des langues et de la culture kanak

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, l'enseignement d'une langue kanak vise au cycle 3 l'acquisition de compétences plus assurées permettant l'usage efficace d'une langue autre que la langue française dans des situations de communication adaptées à un jeune élève. Il a également pour objectif la construction des connaissances linguistiques qui confortent cet usage. Il permet enfin l'acquisition de connaissances relatives aux modes de vie et à la culture qui sous-tendent la langue parlée.

1-1 La maîtrise de la parole

La maîtrise du langage et de la langue orale reste un objectif essentiel du cycle 3, même si l'écrit a fait son entrée progressive dans les apprentissages depuis le cycle 2. L'enseignant continue d'évaluer régulièrement la compréhension et les productions orales de chaque élève.

Des échanges sont régulièrement organisés pour donner l'occasion à tous les élèves d'exprimer leur point de vue, de l'argumenter, mais aussi de prêter attention aux points de vue éventuellement divergents de ses camarades. La prise de parole en public est encouragée.

1-2 La lecture et l'écriture en langue kanak

Il importe que l'élève comprenne que lire et écrire ne sont pas seulement des exercices scolaires. Ces nouvelles compétences, construites au cycle 2 et qui restent à consolider au cycle 3, lui servent à communiquer, à rechercher et à conserver des informations.

L'élève réalise des productions écrites sur des pratiques culturelles et des savoir-faire. Les activités de lecture sont menées sur des retranscriptions de textes issus de la tradition orale, sur des textes de création et sur des adaptations.

1-3 L'approche raisonnée de la langue

La conscience syntaxique de l'élève, éveillée au cycle 2, est renforcée en prolongeant les activités liées à l'étude de la langue. L'élève apprend à reconnaître les principaux constituants de l'énoncé.

L'élève doit avoir compris le principe de polysémie : la plupart des mots, dans des contextes différents, prennent des significations différentes.

L'élève découvre que la langue étudiée possède des ressources comparables à celles des autres langues, même si les procédés d'expression diffèrent parfois. Il compare quelques phénomènes syntaxiques simples dans la langue kanak et en français. L'attention de l'élève est attirée aussi bien sur les ressemblances que sur les différences.

1-4 Les faits culturels et la littérature orale

L'élève approfondit ses connaissances du milieu naturel, des toponymes, des relations sociales au sein du clan, des événements traditionnels et modernes qui rythment la vie sociale kanak. Il découvre l'histoire de sa région d'origine. Ces connaissances abordées sont enrichies grâce à une collecte d'informations menée auprès de personnes-ressources compétentes.

C'est l'occasion de nouer des relations plus étroites entre les générations. L'élève est amené à réfléchir sur la transformation de sa culture.

L'élève utilise ses connaissances culturelles de base dans l'étude de la littérature orale en fonction de son âge. Il distingue, dans les textes de la littérature orale, les éléments mythiques des informations à valeur historique. Il est capable de raconter quelques récits traditionnels qui « expliquent le monde » et la société kanak. Il cite quelques proverbes, dictons et aphorismes. Il connaît aussi quelques expressions usuelles dans les langues kanak (salutations, remerciements). Il découvre la diversité linguistique et culturelle du monde kanak.

Pour la progression, il convient de se reporter au niveau A1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) qui met l'accent sur les activités langagières de communication et liste les objectifs suivants : comprendre, réagir et parler en interaction orale, comprendre à l'oral, parler en continu, lire, écrire.

2. Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique

Au cycle 3, cette initiation vise l'acquisition de compétences assurées permettant l'usage d'une langue autre que la langue française dans un nombre limité de situations de communication adaptées à un jeune enfant.

Il contribue à construire des connaissances linguistiques précises (formules usuelles de communication, lexique, syntaxe et morphosyntaxe), ainsi que des connaissances sur les modes de vie et la culture du ou des pays où cette langue est parlée. Cette initiation valorise ainsi la langue d'origine de l'enfant à l'école.

Une initiation qui prend appui sur les axes fondamentaux suivants :

2-1 Des activités de communication

Chaque séquence de langue repose sur des situations, des activités, ayant du sens pour les élèves, suscitant leur participation active, favorisant les interactions et l'entraide dans le groupe et développant l'écoute mutuelle. Les activités orales de compréhension et d'expression sont prioritaires.

L'élève est progressivement conduit à pouvoir se présenter et parler de lui-même, parler de son environnement, entretenir quelques relations sociales simples, participer oralement à la vie de la classe

2-2 Une initiation régulière et méthodique

Le développement des compétences de compréhension et d'expression fait l'objet d'une initiation régulière et méthodique autour d'activités d'écoute, de compréhension, d'expression orale et écrite et de lecture.

2-3 Un renforcement de la maîtrise du langage

À partir d'énoncés oraux ou écrits, un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet de faire prendre conscience aux élèves qu'une langue n'est pas le calque d'une autre.

L'observation des différentes structures des langues sensibilise l'élève aux réalités grammaticales, renforce sa maîtrise du langage et lui permet d'accéder à davantage d'autonomie dans la rédaction.

2-4 La découverte de faits culturels

L'élève apprend à structurer ses connaissances concernant sa culture d'origine (arrivée en Nouvelle-Calédonie, traditions, codes vestimentaires, habitudes culinaires, célébrations...).

Il découvre ainsi l'environnement matériel et culturel d'enfants du même âge dans les pays ou régions concernés par sa langue d'origine.

Cette initiation prend appui sur l'observation de documents audiovisuels authentiques, sur des échanges scolaires faisant intervenir notamment les technologies de l'information et de la communication.

Des éléments pertinents du folklore, les personnages des légendes ou des contes, ainsi que quelques repères culturels propres aux régions d'origine concernées, sont choisis et présentés en relation étroite avec les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation artistique.

2-5 Ouverture sur la région et sur le monde

Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique ont une dimension régionale, voire internationale.

Cette dimension contribue à la construction de connaissances variées sur les modes de vie et les cultures des pays concernés. Elle permet également de reconnaître à l'école la diversité culturelle de la Nouvelle-Calédonie à travers la langue, élément substantiel de la dignité de chacun.

À la fin du cycle 3 l'élève est capable de :

Comprendre

Écouter

- peut comprendre des énoncés oraux simples au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat.

Lire

- peconnaître des éléments connus ainsi que des phrases simples.

Parler

Prendre part à une conversation :

- communiquer de façon simple ;
- poser des questions et répondre à des questions simples sur des sujets familiers.

S'exprimer oralement en continu :

- utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire (un lieu, des personnages connus, une activité...) ;
- Raconter une courte séquence au passé.

Écrire

- écrire un court texte en utilisant les acquisitions du domaine de l'étude de la langue.

Mathématiques

La pratique des mathématiques développe le goût de la recherche et du raisonnement, l'imagination et les capacités d'abstraction, la rigueur et la précision.

Du CE2 au CM2, dans les quatre domaines du programme, l'élève enrichit ses connaissances, acquiert de nouveaux outils, et continue d'apprendre à résoudre des problèmes. Il renforce ses compétences en calcul mental. Il acquiert de nouveaux automatismes. L'acquisition des mécanismes en mathématiques est toujours associée à une intelligence de leur signification.

La maîtrise des principaux éléments mathématiques aide à agir dans la vie quotidienne et prépare la poursuite d'études au collège.

1 - Nombres et calcul

1-1 Les nombres

Les nombres entiers naturels :

L'étude organisée des nombres entiers est poursuivie jusqu'au milliard, mais des nombres plus grands peuvent être rencontrés.

- Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au milliard.
- Connaître le principe de la numération décimale de position : valeur des chiffres en fonction de leur position dans l'écriture des nombres.
- Comparer et ranger des nombres, les repérer sur une droite graduée, utiliser les signes > et <.

Les fractions :

Les fractions étudiées sont les fractions usuelles (demi, tiers, quarts...) et les fractions décimales (dixièmes, centièmes...).

- Utiliser les fractions dans des cas simples de partage ou de codage de mesures de grandeurs (longueurs, aires...).
- Encadrer une fraction entre deux nombres entiers consécutifs.
- Écrire une fraction comme somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1.
- Ajouter deux fractions décimales ou de deux fractions de même dénominateur .
- Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième.

Les nombres décimaux :

L'étude des nombres décimaux fait suite à l'étude des fractions.

- Passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule et réciproquement.
- Associer les désignations orales et l'écriture chiffrée d'un nombre décimal.
- Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/1000^e) et produire des décompositions liées à une écriture à virgule, en utilisant 10 ; 100 ; 1000... et 0,1 ; 0,01 ; 0,001...
- Utiliser les nombres décimaux pour exprimer une mesure de longueur, d'aire...
- Savoir les repérer, ou les placer sur une droite graduée.
- Savoir les comparer, les ranger, les encadrer par deux nombres entiers consécutifs.
- Connaître les écritures fractionnaires et décimales de certains nombres : 0,1 et 1/10 ; 0,01 et 1/100 ; 0,5 et 1/2 ; 0,25 et 1/4 ; 0,75 et 3/4.
- Donner une valeur approchée à l'unité, au dixième ou au centième.

1-2 Le calcul

L'entraînement quotidien au calcul mental portant sur les quatre opérations favorise une appropriation des nombres et de leurs propriétés.

La maîtrise d'une technique opératoire pour chacune des quatre opérations est indispensable.

La calculatrice fait l'objet d'une utilisation raisonnée en fonction de la complexité des calculs auxquels sont confrontés les élèves.

La résolution de problèmes liés à la vie courante permet d'approfondir la connaissance des nombres étudiés, de renforcer la maîtrise du sens et de la pratique des opérations, de développer la rigueur et le goût du raisonnement.

- Connaître et utiliser les tables d'addition.
- Mémoriser et mobiliser les tables de multiplication.
- Calculer mentalement des sommes, des différences, des produits de nombres entiers ou décimaux, par des procédures variées.
- Estimer l'ordre de grandeur d'un résultat.
- Connaître et utiliser des relations telles que double, moitié, quadruple, quart, triple, tiers... d'un nombre entier.
- Connaître et utiliser certaines relations entre des nombres d'usage courant : entre 5, 10, 25, 50, 100, entre 15, 30, 45, et 60, 90.
- Reconnaître des multiples de nombres d'usage courant : 5, 10, 15, 20, 25, 50.
- Connaître et utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier).
- Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur.
- Utiliser la calculatrice à bon escient.

1-3 Les problèmes :

- Résoudre des problèmes sur les nombres et les quatre opérations.

2 – Géométrie

L'objectif principal de l'enseignement de la géométrie du CE2 au CM2 est de permettre aux élèves de passer progressivement d'une reconnaissance perceptive des objets à une étude fondée sur le recours aux instruments de tracé et de mesure. Les problèmes de reproduction ou de construction de configurations géométriques diverses mobilisent la connaissance des figures usuelles. Ils sont l'occasion d'utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique et les démarches de mesurage et de tracé.

2-1 Les relations et propriétés géométriques :

- Reconnaître, vérifier que des droites sont perpendiculaires, que des droites sont parallèles et effectuer les tracés correspondants.
- Vérifier que des longueurs sont égales et reporter des longueurs.
- Vérifier qu'un point est milieu d'un segment ou le placer.
- Reconnaître et vérifier qu'une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie.
- Compléter une figure par symétrie axiale, ou tracer le symétrique d'une figure par rapport à une droite.
- Utiliser en situation le vocabulaire géométrique : points alignés, droite, droites perpendiculaires, droites parallèles, segment, milieu, angle, axe de symétrie.

2-2 Les figures planes :

- Reconnaître, vérifier et nommer un carré, un rectangle, un losange, un parallélogramme, un triangle rectangle, isocèle ou équilatéral.
- Construire un carré, un rectangle, un losange, un triangle rectangle, isocèle ou équilatéral.
- Construire une hauteur d'un triangle.
- Construire un cercle.
- Utiliser en situation le vocabulaire : côté, sommet, centre, rayon, diamètre.
- Décrire une figure.

2-3 Les solides usuels :

- Reconnaître décrire et nommer les solides : cube, pavé droit, prisme droit, pyramide, cylindre.
- Reconnaître, construire et compléter un patron de cube ou de pavé droit.
- Utiliser en situation le vocabulaire : face, arête, sommet.

2-4 Les problèmes :

- Résoudre des problèmes de reproduction, de construction.

3 - Grandeurs et mesures

La résolution de problèmes concrets contribue à consolider les connaissances et capacités relatives aux grandeurs et à leur mesure, et, à leur donner sens. À cette occasion des estimations de mesure peuvent être fournies puis validées.

3-1 Longueur, masse, capacité, monnaie

- Utiliser des instruments pour mesurer des longueurs, des masses, des capacités.
- Connaître et utiliser les unités usuelles du système métrique pour les longueurs, les masses et les contenances, et leurs relations.
- Connaître des monnaies : monnaie du pays, euros-centimes d'euros, dollars-cents.
- Calculer le périmètre d'un polygone.
- Connaître et utiliser les formules de calcul du périmètre du rectangle, du carré et du cercle.
- Estimer une mesure.

3-2 Temps, durée

- Lire l'heure sur une montre à aiguille ou une horloge.
- Connaître et utiliser les unités usuelles de mesure de durées, et leurs relations.
- Calculer des durées, des heures (instant initial, instant final).

3-3 Angle

- Estimer et vérifier qu'un angle est droit, obtus ou aigu.
- Comparer des angles ou les reproduire.

3-4 Aire

- Comparer, classer, ranger des surfaces selon leur aire.
- Mesurer des aires.
- Connaître et utiliser les unités d'aire usuelles (cm^2 , m^2 et km^2).
- Connaître et utiliser les unités agraires (a, ha).
- Calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle ou d'un triangle.
- Estimer des mesures d'aires.
- Différencier périmètre et aire.

3-5 Volume

- Connaître la formule du volume du pavé droit (initiation à l'utilisation d'unités métriques de volume).

3-6 Les problèmes

- Résoudre des problèmes dont la résolution implique les grandeurs ci-dessus.
- Résoudre des problèmes dont la résolution implique des unités différentes de mesure.

4 - Organisation et gestion de données

Les capacités d'organisation et de gestion des données se développent par la résolution de problèmes de la vie courante ou tirés d'autres enseignements. Il s'agit d'apprendre progressivement à trier des données, à les classer, à lire ou à produire des tableaux, des graphiques et à les analyser.

La proportionnalité est abordée à partir des situations faisant intervenir les notions de pourcentage, d'échelle, de conversion, d'agrandissement ou de réduction de figures. Pour cela, plusieurs procédures (en particulier celle dite de la « règle de trois ») sont utilisées.

4-1 Les représentations graphiques

- Lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques.
- Utiliser les coordonnées d'un point dans un repère pour le placer ou le repérer.

4-2 Traitement de l'information

- Savoir organiser des informations numériques ou géométriques.
- Justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat.

4-3 La proportionnalité

- Résoudre des problèmes de vie courante relevant de la proportionnalité en utilisant des procédures variées.
- Résoudre des problèmes relatifs aux pourcentages, aux échelles, aux vitesses moyennes ou aux conversions d'unités.

Éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).

La pratique des activités est organisée sur les trois années du cycle en exploitant les ressources locales. Elle se donne pour objectif de permettre à chaque élève de :

1 - Réaliser une performance mesurée

- de différentes façons (en forme, en force, en vitesse...), par exemple : sauter haut, courir vite... ;
- dans des espaces et avec des matériels variés, par exemple : lancer loin un objet lourd, courir en franchissant des obstacles... ;
- dans différents types d'efforts (relation vitesse, distance, durée), par exemple : nager longtemps ;
- régulièrement et à une échéance donnée (battre son record).

2 - Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

- dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, slalomer, chevaucher, flotter, nager...) ;
- dans des milieux ou sur des engins instables de plus en plus diversifiés (terrain plat, vallonné, boisé, piscine, bain délimité, mer, bicyclette, VTT, patins à roulettes, kayak, optimist, planche à voile) ;
- dans des environnements de plus en plus éloignés et chargés d'incertitude (bois, forêt, montagne, rivière, mer...) ;
- en fournissant des efforts de types variés (par exemple : marcher longtemps, rouler vite...).

3 - Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement

- jeux de lutte : affronter un adversaire dans des jeux d'opposition duelle ;
- jeux de raquettes : marquer des points dans un match à deux ;
- jeux sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...) : coopérer avec des partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).

4 - Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive.

- danse : construire à plusieurs une phrase dansée (chorégraphie de 5 éléments au moins) pour exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments et pour communiquer des émotions, sur des supports sonores divers ;
- activités gymniques : construire et réaliser un enchaînement de 4 ou 5 éléments « acrobatiques » sur divers engins.

À la fin du cycle 3 l'élève est capable de :

Compétences spécifiques

Être capable, dans différentes activités physiques, sportives et artistiques, de :

- réaliser une performance mesurée ;
- adapter ses déplacements à différents types d'environnement ;
- coopérer et/ou s'opposer individuellement et/ou collectivement ;
- concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique et/ou expressive .

Compétences générales et connaissances

Être capable, dans différentes situations, de :

- s'engager lucidement dans l'action en fonction de ses capacités ;
- construire un projet d'action ;
- mesurer et apprécier les effets de l'activité ;
- appliquer des règles de vie collective ;
- connaître, comprendre et adopter des règles de sécurité.

Langue vivante : l'anglais

En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes. À partir du CE2, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante : accentuation, mélodies, rythmes propres à l'anglais. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination. L'orthographe des mots utilisés est apprise. La dimension internationale de ce premier apprentissage de l'anglais est renforcée par le contexte régional de la Nouvelle-Calédonie. Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir.

Pour la progression, il convient de se reporter au niveau A1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) qui met l'accent sur les activités langagières de communication et liste les objectifs suivants : comprendre, réagir et parler en interaction orale, comprendre à l'oral, parler en continu, lire, écrire.

Sciences expérimentales et technologie

Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Leur étude contribue à faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part.

Observation, questionnement, expérimentation et argumentation sont essentiels pour atteindre ces buts ; c'est pourquoi les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique.

Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures. En relation avec les enseignements de culture humaniste et d'instruction civique, ils apprennent à agir dans cette perspective.

Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers consignés, par exemple, dans un carnet d'observations ou un cahier d'expériences.

1 - Le ciel et la Terre

Lumières et ombres.

Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil, la rotation de la Terre ; la durée de la journée et son changement au cours des saisons.

Le mouvement de la Lune autour de la Terre.

Volcans et séismes

Risques naturels pour les sociétés humaines (tsunamis, cyclones...).

Le monde minéral : origine et exploitation du Nickel

2 - La matière

L'eau : une ressource

- états et changements d'état ;
- le trajet de l'eau dans la nature ;
- le maintien de sa qualité pour ses utilisations.

L'air et les pollutions de l'air.

Mélanges et solutions.

Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.

3 - L'énergie

Exemples simples de sources d'énergies (fossiles ou renouvelables).

Besoins en énergie, consommation et économie d'énergie.

4 - L'unité et la diversité du vivant

Présentation de la classification du vivant : interprétation de ressemblances et différences en termes de parenté et d'évolution.

5 - Le fonctionnement du vivant

Les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal).

Les conditions de développement des végétaux et des animaux.

Les modes de reproduction des êtres vivants.

6 - Le fonctionnement du corps humain et la santé

Les mouvements corporels (les muscles, les os du squelette, les articulations).

Première approche des fonctions de nutrition : digestion, respiration et circulation sanguine.

Reproduction humaine et éducation à la sexualité.

Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements, notamment dans le domaine de l'alimentation, du sommeil et des addictions.

7 - Les êtres vivants dans leur environnement

Approche écologique de quelques milieux naturels calédoniens terrestres ou marins. L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.

Places et rôles des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires. Importance de la biodiversité calédonienne, de sa richesse, de sa forte endémicité, de sa fragilité et de l'action exercée par les hommes.

Menaces et mesures de protection de l'environnement pour un développement durable.

Hygiène du milieu de vie : lutte contre les maladies vectorielles (dengue, leptospirose, chikungunya...).

8 - Les objets techniques

L'étude et/ou la réalisation d'objets techniques permet à l'élève d'élaborer une démarche technologique.

Cette approche amène l'élève à s'approprier quelques notions scientifiques de base dans les domaines suivants :

- circuits électriques alimentés par des piles ;
- règles de sécurité, dangers de l'électricité ;
- leviers et balances, équilibres ;
- objets mécaniques, transmission de mouvements.

Culture humaniste

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.

L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique. Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers, par exemple des résumés et frises chronologiques, des cartes et croquis.

Les objectifs de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 3 s'inscrivent dans l'ensemble des connaissances et des compétences que les élèves acquièrent progressivement au cours de la scolarité obligatoire.

Les pratiques artistiques individuelles ou collectives développent le sens esthétique, elles favorisent l'expression, la création réfléchie, la maîtrise du geste et l'acquisition de méthodes de travail et de techniques. Elles sont éclairées, dans le cadre de l'histoire des arts, par une rencontre sensible et raisonnée avec des œuvres considérées dans un cadre chronologique.

1 - Histoire

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie ; de la France et de leurs relations occupe une place prépondérante dans le programme. On tiendra simultanément compte de la dimension régionale, européenne et mondiale, en ayant notamment recours à une frise historique globale.

Chaque époque a été marquée par quelques personnages majeurs, d'ordre politique, mais aussi d'ordres littéraire, artistique ou scientifique. On n'oubliera pas, pour autant, le rôle de groupes plus anonymes ni celui des femmes.

L'étude des thèmes du programme permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes.

Ces programmes sont découpés en 3 parties tant pour l'histoire de l'Europe et de la France que pour celle de la Nouvelle-Calédonie et en 29 points forts.

Ils permettront aux élèves d'identifier clairement les périodes historiques et de mémoriser les dates importantes qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, de la France et de leurs relations.

Première partie « Des origines de l'homme jusqu'au XVIII^e siècle »

Cette partie aborde les principaux temps forts des origines de l'humanité jusqu'au XVIII^e siècle. Elle marque, pour la Nouvelle-Calédonie la longue période du peuplement de l'Océanie.

Il s'agit :

- d'aborder les principaux temps forts des origines de l'humanité jusqu'au XVIII^e siècle ;
- d'étudier les origines de l'humanité à partir des traces du passé (découvertes, lieux, objets...) et les différentes migrations qui ont conduit au peuplement de l'Océanie ;
- de comprendre l'histoire du peuplement de la Nouvelle-Calédonie, l'évolution et la diversité des traditions culturelles, les langues et les organisations politiques ;
- de prendre connaissance des caractéristiques liées à l'émergence de la civilisation kanak à la fin du premier millénaire après J.-C. ;
- d'évoquer les origines de la France depuis les populations premières jusqu'à la fin du Moyen Âge en Occident ;
- de prendre connaissance, à travers l'histoire du développement des composantes des civilisations et des cultures kanak et océaniques, de leur organisation sociale (traditions, coutume, modes de vie, échanges, langues...) ;
- d'aborder la période des temps modernes du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, marquée par le début des relations intercontinentales, l'évolution des moyens de communication, la diffusion de connaissances et des idées, le développement des sciences et des techniques et de la monarchie absolue.

Points forts :

- la préhistoire dans le monde : l'évolution des genres de vie ; de la maîtrise du feu à l'émergence des civilisations ;
- le peuplement du monde et de l'Océanie ;
- le peuplement austronésien ou la préhistoire kanak (-1100 à +1000) ;
- l'émergence de la civilisation kanak (+1000) ;

- les origines de la France : de la Gaule à la naissance de la France au Moyen Âge ;
- les grands changements du monde au xv^e et xvi^e siècle ;
- la civilisation kanak traditionnelle ;
- exemples de mythes et de migrations sur la Grande Terre et aux îles Loyauté ;
- la monarchie absolue en France : de son triomphe à sa contestation.

Deuxième partie « La Nouvelle-Calédonie et la France du xviii^e siècle à la fin du xix^e siècle »

Cette partie commence avec les premiers contacts et échanges avec les Européens et les bouleversements qui en découlent en Nouvelle-Calédonie.

Il s'agit :

- d'étudier l'arrivée dans le Pacifique des premiers navigateurs, des premiers échanges commerciaux puis de l'évangélisation progressive de la population ;
- après l'évocation rapide des principaux événements de la Révolution et du 1^{er} Empire, d'aborder l'élaboration des grands textes fondateurs qui régissent encore la vie politique et sociale de la France (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, code civil) puis les principales étapes qui conduisent au xix^e siècle à l'instauration de la République ;
- puis, d'analyser, au xix^e siècle, les conséquences d'une Europe en pleine expansion industrielle et urbaine à la recherche de territoires et de débouchés : c'est le temps du travail en usine, de l'émigration et des colonies se traduisant par l'industrialisation, l'urbanisation, la bourgeoisie et le monde ouvrier, l'exode rural et la colonisation ;
- de comprendre ainsi les grandes migrations européennes et l'expansion coloniale ;
- d'identifier les effets de la colonisation sur la société kanak et les faits de résistance qu'elle engendre ;
- d'aborder la colonisation de la Nouvelle-Calédonie par l'arrivée des différents groupes de population européenne provenant de l'immigration libre ou pénale, de populations océanienne et asiatique résultant des activités minières.

Points forts :

- la recherche du continent austral et les premiers voyages d'exploration de la Nouvelle-Calédonie ;
- les origines et principaux événements de la Révolution française ;
- les bouleversements consécutifs aux premiers contacts et échanges avec les Européens ;
- les débuts difficiles de l'évangélisation de l'archipel ;
- l'expansion européenne au xix^e siècle dans le monde ;
- les difficultés de la République à s'imposer en France : un combat politique de plusieurs générations ;
- la Nouvelle-Calédonie devient une colonie française ;
- la colonisation libre et pénale en Nouvelle-Calédonie ;
- les Kanak face à la colonisation ;
- l'arrivée des travailleurs engagés (Néo-Hébridais et Asiatiques) ;
- la révolution industrielle et l'économie minière en Nouvelle-Calédonie ;
- l'action missionnaire en Nouvelle-Calédonie.

Troisième partie « La Nouvelle-Calédonie et la France au xx^e siècle »

Cette partie marque les grandes évolutions politiques, scientifiques, techniques, de communication et d'information du xx^e siècle en France et leurs répercussions en Nouvelle-Calédonie.

Il s'agit :

- de percevoir les interactions entre les grands événements mondiaux tels les grands conflits et leur incidence dans l'archipel ;
- de comprendre le contraste existant entre l'ampleur des progrès scientifiques et techniques et la violence du siècle marquée par les massacres et les formes les plus extrêmes de l'intolérance ;
- d'appréhender sous l'angle de l'évolution historique, la place et le statut de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'ensemble français ;
- d'aborder « les Événements » qui ont abouti aux accords de Matignon (1988) puis à l'Accord de Nouméa (1998) ;
- d'analyser les conséquences sur l'organisation politique et l'évolution administrative, économique, humaine et sociale du pays : accords de Matignon (provincialisation) et Accord de Nouméa (gouvernement et concept de pays). Leur complémentarité traduit la recherche permanente d'un équilibre, converge en faveur d'un rééquilibrage harmonieux des provinces et vise l'émancipation politique de la Nouvelle-Calédonie (communauté de destin).

Points forts :

- l'œuvre de la III^e République ;
- la Nouvelle-Calédonie et la Première Guerre mondiale ;
- la société néo-calédonienne de l'Entre-deux-guerres (Européens, Kanak et Asiatiques) ;
- la Nouvelle-Calédonie et la Seconde Guerre mondiale : les engagés volontaires néo-calédoniens et la guerre du Pacifique, la présence des forces alliées en Nouvelle-Calédonie ;
- la période 1945-1958 : un tournant décisif dans l'histoire de la France et de la Nouvelle-Calédonie ;
- l'action de la V^e République ;
- une évolution politique complexe en Nouvelle-Calédonie de 1958 à 1998 (2 dates importantes : accords de Matignon 1988 et Accord de Nouméa 1998) ;
- les transformations de la société depuis les années 70 : exode rural, métissage, migrations (européenne, polynésienne, wallisienne et futunienne, ni-vanuataise), évolution de la condition féminine, bouleversements des modes de vie, et plus récemment émergence de concepts nouveaux : construction de la communauté de destin.

À la fin du cycle 3 l'élève est capable de :

- distinguer les grandes périodes historiques de l'histoire néo-calédonienne et française, pouvoir les situer chronologiquement, commencer à connaître pour chacune d'entre elles différentes formes de pouvoir, des groupes sociaux, et quelques productions techniques et artistiques ;
- classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine ;
- savoir utiliser les connaissances historiques en éducation civique et dans les autres enseignements, en particulier dans le domaine artistique ;
- consulter une encyclopédie et les pages Internet ; mettre en relation des événements de l'histoire néocalédonienne avec des événements de l'histoire française.
- connaître le rôle des personnages et des groupes les plus significatifs, et pouvoir les situer dans leur période ;
- connaître une vingtaine d'événements et de dates qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et l'histoire de la France et du monde :
 - -1100 : Arrivée des Austronésiens (Lapita) ;
 - 1^{er} siècle : Début de l'ère chrétienne ;
 - 1000 : Développement de la civilisation kanak ;
 - 1492 : Christophe Colomb arrive dans le Nouveau Monde et fin du Moyen Âge ;
 - 1774 : Arrivée du navigateur et explorateur anglais James Cook en Nouvelle-Calédonie ;
 - 1789 : Prise de la Bastille le 14 juillet (Révolution française) et Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen le 26 août ;
 - 1840-1843 : Arrivée des premiers missionnaires protestants et catholiques en Nouvelle-Calédonie ;
 - 1853 : 24 septembre, prise de possession de la Nouvelle-Calédonie ;
 - 1864-1897 : Début et fin des convois de transportés ;
 - 1874 : Début de l'exploitation du Nickel ;
 - 1878 : Révolte kanak de la Foa à Poya avec le chef Ataï ;
 - 1894 : Colonisation Feillet en Nouvelle-Calédonie ;
 - 1914-1918 : Première Guerre mondiale ;
 - 1939-1945 : Seconde Guerre mondiale ;
 - 1942-1946 : Présence des forces alliées en Nouvelle-Calédonie (Australiens, Néo-Zélandais, Américains) ;
 - 1946 : Citoyenneté française pour tous les habitants de Nouvelle-Calédonie (suppression de l'Indigénat). La Nouvelle-Calédonie devient un Territoire d'Outre Mer ;
 - 1957 : Le suffrage universel en Nouvelle-Calédonie ;
 - 1958 : Début de la V^e République ;
 - 1984-1988 : Les Événements en Nouvelle-Calédonie ;
 - 1988 : Les accords de Matignon ;
 - 1998 : L'Accord de Nouméa.

2 - Géographie

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier, et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la Nouvelle-Calédonie dans l'espace océanien et de la France dans un cadre européen et mondial.

La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire.

Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable. La liberté est laissée au conseil de cycle de répartir comme il l'entend l'enseignement de la géographie sur les trois années du cycle 3.

Au cycle 3, l'élève consolide ses connaissances sur la diversité des espaces en se familiarisant avec une approche disciplinaire spécifique, celle de la géographie, étude de l'organisation de l'espace par les sociétés, centrée à ce niveau sur la lecture des paysages et des représentations de l'espace, en relation étroite avec la photographie, la peinture, les principaux supports visuels et écrits, la littérature et l'histoire.

Le programme est centré sur la mise en relation de la lecture des paysages et de l'étude des cartes. Il propose, dans l'approche des sujets étudiés, d'établir des liens plus étroits avec l'histoire, l'éducation civique et les autres enseignements. Centré sur l'espace calédonien, il est organisé selon trois entrées : de l'espace proche à l'espace mondial, vie et activités des hommes à la surface de la Terre, atouts et enjeux du développement économique en Nouvelle-Calédonie, en France et dans le monde

Première entrée : de l'espace proche à l'espace mondial

L'élève sera conduit à mettre en place des repères spatiaux en partant de son espace de vie (tribu, village, quartier, ville...) à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, du Pacifique et du monde.

Il s'agit :

- d'étudier les principales caractéristiques du milieu géographique où habitent les élèves (le milieu local et la Nouvelle-Calédonie) ;
- de définir la géographie et ses méthodes ;
- de présenter et de situer l'archipel calédonien au sein des grandes aires culturelles du Pacifique, de l'espace français et du monde (l'Océanie et le Pacifique),
- d'étudier les principales caractéristiques du milieu physique de l'archipel néo-calédonien (relief, climat et phénomène cyclonique, hydrographie, végétation) ;
- de découvrir les paysages et les milieux géographiques de la Grande Terre et des Iles : Côte Ouest, Côte Est, milieu minier, milieu îlien, presqu'île de Nouméa ;
- de découvrir les espaces français et européens (les facteurs de diversité du territoire français – métropole, départements, collectivités d'outre-mer à travers les représentations cartographiques et paysagères) : climats, activités économiques, population ;
- de connaître la représentation du monde : comparaison des représentations globales de la Terre (globe, planisphères...) et du monde (cartes, images d'artistes ou publicités...) ;
- de connaître les principaux repères géographiques (points cardinaux, équateurs, tropiques) ;

- de mettre en valeur les principaux contrastes humains de la planète : zones denses et vides de populations ; océans et continents, ensembles climatiques.

Deuxième entrée : vie et activités des hommes à la surface de la Terre

L'élève sera conduit à décrire, analyser et comparer la manière dont les hommes vivent à la surface de la Terre en mettant constamment en relation les composantes physiques et humaines des espaces étudiés en passant de l'échelle de la Nouvelle-Calédonie à l'échelle planétaire.

Il s'agit d'étudier :

- la population de la Nouvelle-Calédonie : composition ethnique, répartition, comportement démographique : kanak, européens, métis, polynésiens..., les données des recensements ;
- le Grand Nouméa, centre capital de la Nouvelle-Calédonie : administratif, économique, politique et social ;
- la vie des hommes à l'intérieur de la Grande Terre, dans les centres et les villages de brousse et dans les îles Loyauté : agriculture, extraction des minerais (ex. : nickel...), industrie, artisanat, administration, commerce, service, tourisme et loisirs, approchée à travers l'évolution récente des paysages ;
- la vie des hommes dans les espaces océaniques (on privilégiera les espaces francophones du Pacifique : Polynésie française, Vanuatu, Wallis et Futuna) : la vie dans les espaces ruraux, urbains, tribu, village... ;
- la vie des hommes en France, en Europe et dans le monde appréhendée à partir d'exemples concrets (la vie dans les espaces urbains, ruraux, industriels, commerciaux, touristiques...).

Troisième entrée : atouts et enjeux du développement économique en Nouvelle-Calédonie, en France et dans le monde

L'élève sera conduit, en étroite relation avec l'histoire, à prendre conscience des conditions nouvelles du développement de la Nouvelle-Calédonie et de la place de la France dans l'Europe et dans le monde.

Il s'agit d'étudier :

- le rééquilibrage entre les provinces en Nouvelle-Calédonie (organisation administrative, provincialisation, compétences, Congrès, assemblée provinciale, développement économique et social). Il conviendra d'identifier les repères géographiques des provinces, la carte des découpages politiques de la Nouvelle-Calédonie et l'organigramme des institutions ;
- les ressources minières de la Nouvelle-Calédonie et leur exploitation (exploitations minières, par exemple, le nickel), développement de cette activité, commerces, exportations, cartes des ressources minières... ;
- les ressources agricoles de la Nouvelle-Calédonie : café, squash... ;
- les ressources maritimes de la Nouvelle-Calédonie : pêche, aquaculture... ;
- l'élevage en Nouvelle-Calédonie : bovins, cerfs, ovins... ;
- la préservation des milieux et les ressources naturelles en Nouvelle-Calédonie (carte des aires protégées, biodiversité, protection de l'environnement... ;
- les relations de la Nouvelle-Calédonie avec l'ensemble régional, l'Europe et le reste du monde : le commerce extérieur, la communauté du Pacifique Sud (CPS), le Forum du Pacifique (développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie, communications, infrastructures, tourisme, exportations, importations...)

- l'organisation de l'espace français et européen : les espaces urbains, ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels (réseaux de communication, transports....) ;
- le rayonnement de la France dans le monde, son inscription dans l'Europe : le poids économique, politique, culturel et les formes de participation à la mondialisation ; la situation et le rôle de la francophonie (en relation avec l'éducation civique) : puissance économique, diplomatie, ONU, UNESCO...

À la fin du cycle 3 l'élève est capable de :

- effectuer une recherche dans un atlas imprimé et dans un atlas numérique ;
- mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène ;
- mettre en relation une carte et une représentation paysagère ;
- réaliser un croquis spatial simple ;
- situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional ;
- situer la Nouvelle-Calédonie, l'Océanie, la France et l'Europe dans l'espace mondial ;
- situer les positions et les fonctions relatives des principaux espaces calédoniens ;
- connaître les atouts du développement économique en Nouvelle-Calédonie ;
- identifier dans le Pacifique les grands ensembles culturels, les principaux États et les espaces francophones ;
- expliquer les grands traits de l'organisation de l'espace français ;
- situer l'Europe, ses principaux États, ses principales villes dans l'espace mondial ;
- mesurer l'importance de la France et de la francophonie dans le monde contemporain.

3 - Pratiques artistiques et histoire des arts

3-1 Pratiques artistiques

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

Arts visuels

Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. Cet enseignement favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques et amène progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique

des objets étudiés. Pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres contribuent ainsi à l'enseignement de l'histoire des arts.

Éducation musicale

L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute : jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale. Ces pratiques vocales peuvent s'enrichir de jeux rythmiques sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés. Grâce à des activités d'écoute, les élèves s'exercent à comparer des œuvres musicales, découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. La perception et l'identification d'éléments musicaux caractéristiques de la musique écoutée prolonge le travail engagé au CP et au CE1. Pratiques vocales et pratiques d'écoute contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.

3-2 Histoire des arts

L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante.

L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres du patrimoine local et mondial, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des centres culturels, des ateliers d'art, des spectacles vivants ou des films pourront être découverts. Ces rencontres éveillent la curiosité des élèves.

L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les périodes historiques du programme d'histoire ; il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants :

- les arts de l'espace : agencements paysagers, architecture, urbanisme ;
- les arts du langage : littérature, poésie ;
- les arts du quotidien : artisanat, objets d'art, bijoux, mobilier ;
- les arts du son : musique, chanson ;
- les arts du spectacle vivant : théâtre, danse et chorégraphie, cirque ;
- les arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques.

À la fin du cycle 3 l'élève est capable de :

Arts visuels

- utiliser le dessin dans ses différentes fonctions en utilisant diverses techniques ;
- choisir, manipuler et combiner des matériaux, des supports, des outils ;
- témoigner d'une expérience, décrire une image, s'exprimer sur une œuvre ;
- identifier différents types d'images en justifiant son point de vue ;
- réaliser une production en deux ou trois dimensions, individuelle ou collective, menée à partir de consignes précises ;
- créer spontanément à partir de ses représentations et de son imaginaire ;
- réinvestir dans d'autres disciplines les apports des arts visuels.

Éducation musicale

- soutenir une écoute prolongée, utiliser des consignes d'écoute ;
- repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation (succession, simultanéité, ruptures...) en faisant appel à un lexique approprié ;
- reconnaître une œuvre du répertoire travaillé, la situer dans son contexte de création, porter à son égard un jugement esthétique ;
- contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter ;
- tenir sa voix et sa place en formation chorale, notamment dans une polyphonie ;
- pouvoir interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été apprises ;
- réemployer des savoir-faire au profit d'une production musicale ou chorégraphique inventée, personnelle ou collective ;
- témoigner de son aisance à évoluer dans une danse collective et dans des dispositifs scéniques divers ;
- exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée, chantée ou jouée, à la fois comme acteur et comme spectateur.

Techniques usuelles de l'information et de la communication

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes réglementaires définissant le B2i :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur : fonction des différents éléments ; utilisation de la souris, du clavier. Ils sont entraînés

à utiliser un traitement de texte, à écrire un document numérique ; à envoyer et recevoir des messages.

Ils effectuent une recherche en ligne, identifient et trient des informations.

Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.

Instruction civique et morale : vivre et construire ensemble

L'instruction civique et morale, au cycle 3, doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie à l'école et dans la société.

Elle conduit également à appréhender les fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse, de la discipline et du respect d'autrui.

En relation avec l'étude de l'histoire, l'instruction civique permet aux élèves de comprendre l'importance des textes fondateurs et notamment la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen d'une part et d'autre part de l'Accord de Nouméa.

« Vivre et construire ensemble » suppose la nécessaire affirmation de valeurs partagées, fondatrices de la construction d'une communauté de destin. Les devises « liberté, égalité, fraternité » et « Terre de parole, terre de partage » prendront un relief tout particulier dans cet enseignement.

L'instruction civique et morale n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage pratique d'un comportement et la construction d'un esprit critique. Elle peut faire l'objet de débats, construits et réglés, portant sur des questions d'actualité et de société.

Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :

- 1.** L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les règles élémentaires de politesse et de civilité, le respect des lieux où ils travaillent, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les gestes de premier secours, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.
- 2.** L'importance des règles dans l'organisation des relations sociales : statut civil coutumier et statut civil de droit commun.
- 3.** Le respect de l'autre dans sa différence n'est possible que si cette différence reste en conformité avec les valeurs démocratiques et que si l'on refuse les discriminations de toute nature.
Les élèves se familiarisent d'abord avec l'institution démocratique la plus proche d'eux, la commune, et découvre le rôle des élus (maire, conseil municipal). Ils sont ensuite initiés aux missions et au fonctionnement des Provinces, du Congrès et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ils doivent également connaître les autorités et institutions coutumières (chefferies, conseils d'aire coutumière, Sénat coutumier...).

Parallèlement, les élèves découvrent le fonctionnement des institutions de la France : communes, départements et régions, assemblée nationale et sénat, président de la République et premier ministre.

4. À travers l'histoire, la géographie et l'instruction civique et morale, les élèves prennent conscience des traits constitutifs de la nation française et de la région Pacifique. Ils approfondissent les acquis du cycle 2 en matière d'emblèmes et de signes identitaires de la France et de la Nouvelle-Calédonie. Ils étudient la composition et le rôle de l'Union européenne, la place de la francophonie dans la construction d'une communauté de langues et de cultures
5. Ils sont sensibilisés au caractère mondial de nombreux problèmes économiques, environnementaux et sociaux. Ils perçoivent les grandes inégalités entre les régions du globe et la nécessité des solidarités. Ils mesurent les menaces qui pèsent sur l'environnement et la responsabilité de chacun.

À la fin du cycle 3 l'élève est capable de :

- participer à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école et les respecter ;
- participer à un débat en respectant la parole d'autrui ;
- respecter ses camarades, accepter les différences et les dépasser pour rechercher les convergences ;
- refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école ;
- connaître et respecter quelques règles simples de sécurité routière ;
- connaître les droits et les devoirs des enfants ;
- connaître les valeurs universelles véhiculées par les textes fondateurs ;
- connaître les principes de la démocratie dans un État républicain : le rôle des élections (suffrage universel), la pluralité des partis politiques, le respect des lois et des libertés fondamentales, la liberté de la presse ;
- connaître le rôle et le fonctionnement des institutions de la France et de la Nouvelle-Calédonie.

Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun : Compétences attendues à la fin du CM2

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

L'élève est capable de :

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes – lors de sa rédaction ou de sa dictée – en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

Compétence 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère

L'élève est capable de :

- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes.

Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

A) Les principaux éléments de mathématiques

L'élève est capable de :

- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples ;
- restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 ;
- utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier) ;
- calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ;
- estimer l'ordre de grandeur d'un résultat ;
- utiliser une calculatrice ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels ;

- utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision ;
- utiliser les unités de mesure usuelles ; utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions ;
- résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, « règle de trois », figures géométriques, schémas ;
- savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat ;
- lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques.

B) La culture scientifique et technologique

L'élève est capable de :

- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;
- manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ;
- mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ;
- exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ;
- maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques ;
- mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante (par exemple, apprécier l'équilibre d'un repas) ;
- exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques.

Compétence 4 :

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

L'élève est capable de :

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Compétence 5 :

La culture humaniste

L'élève est capable de :

- dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ;
- interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ;
- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;
- identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;

- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ;
- reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ;
- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ;
- pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;
- inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.

Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

L'élève est capable de :

- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;
- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ;
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades ;
- faire quelques gestes de premier secours ;
- obtenir l'attestation de première éducation à la route ; savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.

Compétence 7 : L'autonomie et l'initiative

L'élève est capable de :

- respecter des consignes simples en autonomie ;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;
- se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal ;
- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;
- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;
- utiliser un plan ;
- soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.).

CYCLE DES APPRENTISSAGES PREMIERS REPÈRES POUR ORGANISER LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES À L'ÉCOLE MATERNELLE

À l'école maternelle, les écarts d'âge entre les enfants, donc de développement et de maturité, ont une importance très forte ; le fait que le français soit ou non la langue de la famille influe également sur la vitesse des acquisitions. Les décalages entre enfants d'une même section ne sont pas, en général, des indices de difficulté ; ils expriment des différences qui doivent être prises en compte pour que chacun progresse dans son développement personnel.

Les enseignants veilleront à éviter tout apprentissage prématuré.

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progression des apprentissages.

Seules des connaissances et des compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

S'APPROPRIER LE LANGAGE

C'est dans le cadre de situations de communication sans cesse relancées entre l'enfant et les adultes, entre l'enfant et ses camarades que vient s'inscrire la pédagogie du langage permettant à l'enfant de passer du statut de locuteur à celui d'interlocuteur.

Compte tenu de la diversité des langues présentes en Nouvelle-Calédonie, une attention particulière sera portée aux acquisitions langagières, aux marques de temporalité et d'orientation qui sont complexes et qui supposent, pour être acquises, des interventions importantes de l'adulte.

ÉCHANGER, S'EXPRIMER

Petite section	Moyenne section	Grande section
– Entrer en relation avec autrui par la médiation du langage. – Utiliser le pronom « je » pour parler de soi. – Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre. – S'exprimer, dire des comptines très simples, chanter devant les autres. – Commencer à prendre sa place dans les échanges collectifs. – Se faire comprendre par le langage pour les besoins de la vie scolaire.	– S'exprimer dans un langage mieux structuré, en articulant correctement (les syllabes complexes avec enchaînement de consonnes peuvent être encore difficiles à prononcer). – Dire ou chanter une dizaine de comptines, chansons et poèmes, avec une bonne prononciation. – Décrire, questionner, expliquer en situation de jeu, dans les activités des divers domaines. – Participer à un échange collectif en écoutant autrui et en attendant son tour de parole. – Relater un événement inconnu des autres inventer une histoire sur une suite d'images ; faire des hypothèses sur le contenu d'un livre au vu de sa couverture et de ses illustrations. Dans tous les cas, ajuster son propos pour se faire comprendre en fonction de questions ou de remarques.	– Dire, décrire, expliquer après avoir terminé une activité ou un jeu (hors contexte de réalisation). – Justifier un acte, un refus, une préférence en utilisant à bon escient « parce que ». – Relater un événement inconnu des autres exposer un projet ; inventer une histoire (à partir de quelques images éventuellement). – Produire un oral compréhensible par autrui. – Participer à une conversation en restant dans le sujet de l'échange. – Dire comptines, poèmes ou autres textes en adoptant un ton approprié. – Chanter une dizaine de chansons apprises en classe.

La compréhension des énoncés implique la maîtrise progressive d'un lexique de plus en plus précis et abondant, de structures syntaxiques nouvelles, de formes linguistiques que l'élève ne connaît pas encore. La production du langage suppose une structuration plus ferme d'énoncés plus longs et mieux articulés entre eux. Compréhension et production nécessitent l'interaction avec l'adulte par un travail de reformulation et un retour régulier sur les histoires ou les contes.

COMPRENDRE

Petite section	Moyenne section	Grande section
– Comprendre une consigne simple dans une situation non ambiguë. – Écouter en silence un conte ou un poème courts. – Comprendre une histoire courte et simple racontée par l'enseignant : répondre à quelques questions très simples sur le texte écouté ; guidé par le maître ou par des images, reformuler quelques éléments de l'histoire écoutée. – Observer un livre d'images, ou très illustré, et traduire en mots ses observations.	– Comprendre les consignes des activités scolaires, au moins en situation de face à face avec l'adulte. – Écouter en silence un récit facile, mais plus étoffé que l'année précédente. – Comprendre une histoire racontée ou lue par l'enseignant ; la raconter, au moins comme une succession logique et chronologique de scènes associées à des images.	– Comprendre des consignes données de manière collective. – Comprendre une histoire lue par l'enseignant ; la raconter en restituant les enchaînements logiques et chronologiques ; l'interpréter ou la transposer (marionnettes, jeu dramatique, dessin). – Comprendre un texte documentaire lu par l'enseignant ; faire des liens avec les questions qui se posaient ou/et avec ce qui a été découvert en classe. – Apprécier une poésie, y repérer des mots évocateurs (ou amusants), faire part de ses impressions et les exprimer par un dessin ou une peinture libre.

PROGRESSER VERS LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Petite section	Moyenne section	Grande section
– Se saisir d'un nouvel outil Linguistique (lexical ou syntaxique) que l'enseignant lui fournit quand il lui manque, en situation, pour exprimer ce qu'il a à dire. – Produire des phrases correctes, même très courtes. – Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms et verbes en particulier ; quelques adjectifs en relation avec les couleurs, les formes et grandeurs) concernant : • les actes du quotidien (hygiène, habillage, collation, repas, repos), • les activités de la classe (locaux, matériel, matériaux, actions, productions), ses relations avec les autres : salutations (bonjour, au revoir), courtoisie (s'il vous plaît, merci).	– Connaître quelques termes génériques (animaux, fleurs, vêtements, etc.) ; dans une série d'objets (réels ou sous forme imagée), identifier et nommer ceux qui font partie de la classe d'un générique donné. – Produire des phrases de plus en plus longues, correctement construites. – Utiliser avec justesse le genre des noms, les pronoms usuels, les prépositions les plus fréquentes. – Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) concernant : • les actes du quotidien, les activités scolaires, les relations avec les autres (salutations, courtoisie, excuses), • les récits personnels, le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, localisation, enchaînement logique et chronologique).	– Produire des phrases complexes, correctement construites. – Comprendre et utiliser à bon escient les temps des verbes pour exprimer le passé et le futur (le choix du temps étant plus important que la forme exacte du verbe conjugué). – Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs), concernant : • les actes du quotidien et les relations avec les autres, • les activités et savoirs scolaires et en particulier l'univers de l'écrit, • les récits personnels et le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, relations entre eux, enchaînement logique et chronologique, relations spatiales), l'expression des sentiments ou émotions ressentis personnellement, ou prêtés aux autres et aux personnages d'histoires connues. – S'intéresser au sens des mots : repérer un mot jamais entendu, essayer de comprendre un mot nouveau en contexte, interroger l'enseignant sur le sens d'un mot.

DÉCOUVRIR L'ÉCRIT

L'écriture est une activité graphique et linguistique dont les deux composantes ne peuvent être dissociées, particulièrement dans le cycle des apprentissages premiers.

L'élève est amené à découvrir les principales fonctions sociales de l'écrit. Cette découverte est d'autant plus importante pour les élèves issus des cultures à tradition orale. Elle s'inscrit dans une véritable démarche de communication vers l'extérieur.

Par ailleurs, l'élève prend conscience des réalités sonores de la langue et du fonctionnement du code écrit. Il se construit sa première culture littéraire.

SE FAMILIARISER AVEC L'ÉCRIT

Petite section	Moyenne section	Grande section
Supports du texte écrit - Reconnaître des supports d'écrits utilisés couramment en classe ; distinguer le livre des autres supports. - Utiliser un livre correctement du point de vue matériel. Initiation orale à la langue écrite - Écouter des histoires racontées ou lues par le maître.	Supports du texte écrit - Reconnaître des supports d'écrits utilisés couramment en classe plus nombreux que durant l'année précédente. - Dans des situations simples (univers du vécu ou sujets déjà abordés), faire des hypothèses sur le contenu d'un texte au vu de la page de couverture du livre, d'images l'accompagnant. - Établir des liens entre des livres (imagiers / livres comportant texte et images ; livres racontant une histoire / n'en racontant pas). Identification de formes écrites - Reconnaître son prénom écrit en majuscules d'imprimerie. - Distinguer les lettres des autres formes graphiques (chiffres ou dessins variés). Contribuer à l'écriture d'un texte - Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit (dictée à l'adulte). Identification de formes écrites - Reconnaître son prénom écrit en écriture scripte et cursive. - Repérer des similitudes entre mots à l'écrit (lettres, syllabes) parmi les plus familiers (jours de la semaine, prénoms par exemple). - Reconnaître des lettres de l'alphabet.	Supports du texte écrit - Reconnaître les types d'écrit rencontrés dans la vie quotidienne (livres, affiches, journaux, revues, enseignes, plaques de rue, affichages électroniques, formulaires...) et avoir une première idée de leur fonction. - Se repérer dans un livre (couverture, page, images, texte) ; s'orienter dans l'espace de la page. Initiation orale à la langue écrite - Écouter des textes dits ou lus par l'enseignant qui accoutume l'enfant à comprendre un vocabulaire et une syntaxe moins familiers que ceux des textes entendus jusque-là. - Dans une histoire, identifier le personnage principal (c'est l'histoire de...) ; le reconnaître dans la suite des illustrations. - Rappeler le début d'une histoire lue par épisodes par l'adulte ; essayer d'anticiper sur la suite. - Comparer des histoires qui ont des points communs (même personnage principal, même univers). - Connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes. Écoute et compréhension de la langue écrite - Après l'écoute attentive d'un texte lu, accéder à sa pleine compréhension en interrogeant le maître sur le sens inconnu de mots, d'expressions, de constructions de phrase. - Connaître un conte dans différentes versions ; établir des comparaisons précises entre elles. - Donner son avis sur une histoire. Contribuer à l'écriture d'un texte - Produire un énoncé oral pour qu'il puisse être écrit par l'enseignant (vocabulaire précis, syntaxe adaptée, enchaînements clairs, cohérence d'ensemble).

SE PRÉPARER À APPRENDRE À LIRE ET À ÉCRIRE

Petite section	Moyenne section	Grande section
Distinguer les sons de la parole – Jouer avec les formes sonores de la langue : • écouter et pratiquer de petites comptines très simples qui favoriseront l'acquisition de la conscience des sons (voyelles en rimes), • redire sur le modèle de l'enseignant et répéter des formulettes, des mots de trois ou quatre syllabes en articulant et prononçant correctement. Pour s'acheminer vers le geste de l'écriture : le contrôle des gestes – Imiter des gestes amples dans différentes directions.	Distinguer les sons de la parole – Écouter et pratiquer en les prononçant correctement de petites comptines très simples qui favorisent l'acquisition de la conscience des sons (voyelles essentiellement et quelques consonnes sur lesquelles on peut aisément effectuer des jeux sonores). – Dans un énoncé oral simple, distinguer des mots (des noms d'objets, etc.), pour intégrer l'idée que le mot oral représente une unité de sens. – Scander les syllabes de mots, de phrases ou de courts textes. – Repérer des syllabes identiques dans des mots, trouver des mots qui ont une syllabe finale donnée ; trouver des mots qui riment. Pour s'acheminer vers le geste de l'écriture : les réalisations graphiques – Réaliser en grand les tracés de base de l'écriture : cercle, verticale, horizontale, enchaînement de boucles, d'ondulations, sur un plan vertical (tableau), puis horizontal (table). – Imiter des dessins stylisés exécutés au moyen de ces tracés. – Écrire son prénom en majuscules d'imprimerie en respectant l'horizontalité et l'orientation de gauche à droite.	Distinguer les sons de la parole – Pratiquer des comptines qui favorisent l'acquisition des sons, ainsi que des jeux sur les sons et sur les syllabes. – Distinguer mot et syllabe. – Dénombrer les syllabes d'un mot ; localiser une syllabe dans un mot (début, fin). – Distinguer les sons constitutifs du langage, en particulier les voyelles, <i>a, e, i, o, u, é</i>, et quelques consonnes en position initiale (attaque) ou en terminale (rime) dans les mots (<i>f, s, ch, v, z, j</i>). Localiser un son dans un mot (début, fin). – Discriminer des sons proches (<i>f/v, s/ch, s/z, ch/j</i>). Aborder le principe alphabétique – Commencer à mettre en relation des sons et des lettres. – Reconnaître la plupart des lettres. Apprendre le geste de l'écriture : l'entraînement graphique, l'écriture – Pratiquer des exercices graphiques conduisant à la maîtrise des tracés de base de l'écriture. – Après avoir appris le son qui est transcrit par une lettre, tracer cette lettre en écriture cursive. – Sous la conduite de l'enseignant, copier en écriture cursive de petits mots simples dont les correspondances entre lettres et sons ont été étudiées : écrire en contrôlant la tenue de l'instrument et la position de la page ; s'entraîner à recopier les mots d'abord écrits avec l'enseignant pour améliorer la qualité de sa production, taille et enchaînement des lettres en particulier. – Écrire de mémoire son prénom en écriture cursive.

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX REPÈRES POUR ORGANISER LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES AU COURS PRÉPARATOIRE ET AU COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Français

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progression des apprentissages.

Seules des connaissances et des compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

	Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
Langage oral	– S'exprimer de façon correcte : prononcer les sons et les mots avec exactitude, respecter l'organisation de la phrase, formuler correctement des questions. – Rapporter clairement un événement ou une information très simple : exprimer les relations de causalité, les circonstances temporelles et spatiales – Utiliser de manière adéquate les temps verbaux (présent, futur, imparfait, passé composé). – Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers en répondant à des questions le concernant : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, identifier les personnages principaux d'un récit. – Raconter une histoire déjà entendue ou connue en s'appuyant sur des illustrations. – Décrire des images (illustrations, photographies...) en utilisant le vocabulaire approprié (devant, derrière, en haut, en bas, à droite, à gauche...) – Reformuler une consigne. – Prendre part à des échanges verbaux tout en sachant écouter les autres ; poser des questions. – Réciter des comptines ou de courts poèmes (une dizaine) en ménageant des respirations et sans commettre d'erreur (sans oubli ou substitution).	– Faire un récit structuré (relations causales, circonstances temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée. – S'exprimer avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires. – Présenter à la classe un travail individuel ou collectif. – Participer à un échange : questionner, apporter des réponses, écouter et donner un point de vue en respectant les règles de la communication. – Réciter des textes en prose ou des poèmes (une dizaine), en les interprétant avec l'intonation.

Lecture	* Déchiffrage – Connaître le nom des lettres et l'ordre alphabétique. – Connaître la correspondance entre minuscules et majuscules d'imprimerie, entre minuscules et majuscules cursives. – Distinguer la lettre et le son qu'elle transcrit. – Connaître les correspondances régulières entre sons et graphies simples (<i>f, o</i>). – Connaître les correspondances régulières entre sons et graphies complexes (<i>ph, au, eau</i>). – Savoir qu'un mot est composé d'une ou plusieurs syllabes. – Savoir qu'une syllabe est composée d'une ou plusieurs lettres. – Repérer et identifier les syllabes et les lettres d'un mot. – Lire aisément les mots les plus fréquemment rencontrés (dont lesdits « mots-outils »). – Déchiffrer des mots réguliers inconnus. – Lire à haute voix un texte court dont les mots ont été étudiés, en articulant correctement et en respectant la ponctuation. * Compréhension – Connaître et utiliser le vocabulaire spécifique de la lecture : le livre, la couverture, la page, la ligne ; l'auteur, le titre ; le texte, la phrase, le mot ; le début, la fin, le personnage, l'histoire. – Dire de qui ou de quoi parle le texte lu ; trouver dans le texte ou son illustration la réponse à des questions concernant le texte lu ; reformuler son sens. – Écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et océanienne. – Participer à une lecture dialoguée : articulation correcte, fluidité, respect de la ponctuation, intonation appropriée. – Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions. – Lire silencieusement un énoncé, une consigne, et comprendre ce qui est attendu. – Écouter et lire des œuvres intégrales courtes ou de larges extraits d'œuvres plus longues. – Identifier les personnages, les événements et les circonstances temporelles et spatiales d'un récit qu'on a lu. – Comparer un texte nouvellement entendu ou lu avec un ou des textes connus (thèmes, personnages, événements, fins). – Lire ou écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et de littérature océanienne et rendre compte de sa lecture.
-----------------------	--

annexe 2

à la délibération n° 191 du 13 janvier 2012
portant organisation de l'enseignement primaire
de la Nouvelle-Calédonie

Écriture	* Copie – Copier un texte très court dans une écriture cursive lisible, sur des lignes, non lettre à lettre mais mot par mot (en prenant appui sur les syllabes qui le composent), en respectant les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules. *Écriture et orthographe – Écrire sans erreur, sous la dictée, des syllabes, dont les graphies ont été étudiées. – Écrire sans erreur sous la dictée des mots dont les graphies ont déjà été étudiées. – Écrire sans erreur, sous la dictée des phrases. – Choisir et écrire de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons. * Expression écrite – Concevoir et écrire collectivement avec l'aide du maître une phrase simple cohérente, puis plusieurs. – Comparer sa production écrite à un modèle et rectifier ses erreurs. – Produire un travail écrit soigné ; maîtriser son attitude et son geste pour écrire avec.	* Copie – Copier un court texte (par mots entiers ou groupes de mots) en respectant l'orthographe, la ponctuation, les majuscules et en soignant la présentation. – En particulier, copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation ; réaliser un dessin pour l'illustrer. – Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances orthographiques et grammaticales. – Concevoir et écrire de manière autonome une phrase simple cohérente, puis plusieurs, puis un texte narratif ou explicatif de 5 à 10 lignes. – Relire sa production et la corriger ; corriger en fonction des indications données un texte copié ou rédigé de manière autonome.
Vocabulaire	– Utiliser des mots précis pour s'exprimer. * Champs sémantiques, lexicaux – Commencer à classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses) ou plus étroites et se référant au monde concret (ex. : noms de fruits). – Trouver un ou des noms appartenant à une catégorie donnée (ex. un nom d'arbre, un nom de commerçant). *Antonymie/Synonymie – Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif ou un verbe d'action. *Le dictionnaire – Ranger des mots par ordre alphabétique.	– Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom. – Donner des synonymes (par exemple pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite). *Les familles de mots – Regrouper des mots du vocabulaire courant par famille. – Reconnaître un intrus dans une famille de mots. – Compléter une famille de mots par un ou plusieurs mots. *Le dictionnaire – Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot. – Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour chercher dans un dictionnaire le sens d'un mot.

Grammaire	*La phrase : – Identifier les phrases d'un texte en s'appuyant sur la ponctuation (point et majuscule). *Les classes des mots : – Reconnaître les noms et les verbes et les distinguer des autres mots. – Distinguer le nom et l'article qui le précède ; identifier l'article. – Identifier le genre et le nombre du nom commun grâce à l'article. – Approche du pronom : savoir utiliser oralement les pronoms personnels sujets. *Les genres et nombres : – Repérer et justifier les marques du nombre : le « s » du pluriel des noms, le « ent » des verbes du 1^{er} groupe au présent de l'indicatif. – Repérer et justifier les marques du genre : le « e » du féminin de l'adjectif qualificatif. *Le verbe : – Utiliser à bon escient à l'oral : le présent, le futur et le passé composé.	*La phrase : – Reconnaître une phrase comme unité de sens, et grâce à la ponctuation. – Approche des formes et des types de phrases : savoir transposer oralement une phrase affirmative en phrase négative ou interrogative. *Les classes de mots : – Distinguer selon leur nature : les verbes, les noms, les articles, les pronoms personnels (formes sujet), les adjectifs qualificatifs. – Le nom : distinguer le nom propre du nom commun (grâce à la présence de la majuscule ou du déterminant). – L'article : commencer à repérer les articles élidés (l') et contractés (du, au, aux). – Manipuler d'autres déterminants : les déterminants possessifs et démonstratifs. – Approche de l'adverbe : modifier le sens d'un verbe en ajoutant un adverbe. *Les genres et nombres : – Identifier le genre et le nombre des noms communs (féminin/masculin, singulier/pluriel). – Accorder en genre et en nombre les groupes nominaux simples (déterminant + nom commun), puis complexes (déterminant + nom + adjectif qualificatif). – Identifier et accorder le verbe et son sujet. *Le verbe : – Comprendre la correspondance entre les temps verbaux (passé, présent, futur) et les notions d'action déjà faite, d'action en train de se faire, d'action non encore faite ; s'appuyer sur les marqueurs temporels des phrases ou des textes. – Identifier les constantes de la conjugaison : le « s » du « tu », le « ons » du « nous », le « ez » du « vous », le « nt » du « ils/elles ». – Identifier le présent, l'imparfait, le futur et le passé composé de l'indicatif. – Trouver l'infinitif des verbes à partir des formes conjuguées. – Conjuguer les verbes du premier groupe, « être » et « avoir », au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif. – Conjuguer les verbes « faire », « aller », « dire », « venir », au présent de l'indicatif. *Les fonctions : – Dans la phrase simple où l'ordre syntaxique régulier sujet-verbe est respecté, identifier le verbe et son sujet (sous la forme d'un nom propre, d'un pronom ou d'un groupe nominal). – Approche de la notion de circonstance : savoir répondre oralement aux questions : <i>où ? quand ? pourquoi ? comment ?</i>
-------------------------	---	---

Orthographe

- Écrire sans erreur des mots appris.
- Écrire sans erreur de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons.
- Recopier sans erreur un texte court (2 à 5 lignes).
- Commencer à utiliser de manière autonome les marques du nombre : pluriel du nom, « ent » des verbes du 1^{er} groupe.
- Commencer à utiliser de manière autonome les marques du genre : le féminin de l'adjectif.
- Commencer à utiliser correctement la majuscule (début de phrase, noms propres de personne).
- Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales.
- Dans les productions dictées et autonomes :
 - respecter les correspondances entre lettres et sons, en particulier, respecter les règles relatives à la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (*c/ç, c/qu, g/gu/ge, s/ss*),
 - orthographier sans erreur les mots invariables les plus fréquemment rencontrés ainsi que les mots outils appris au CP,
 - marquer l'accord entre le sujet et le verbe dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté,
 - dans le groupe nominal simple, marquer l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom qu'il qualifie,
 - orthographier sans erreur les formes conjuguées apprises,
 - utiliser à bon escient le point, la majuscule, ainsi que la virgule dans le cas de l'énumération.



MATHÉMATIQUES

REPÈRES POUR ORGANISER LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES DU CYCLE 2

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques **pour organiser la progression des apprentissages** : ces repères sont à décliner en objectifs cohérents afin de construire et de donner du sens aux connaissances. **Seules des connaissances et compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne.**

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider. (Cases laissées vides à droite dans le tableau ci-dessous) **La résolution de problèmes** joue un rôle essentiel dans l'activité mathématique. Elle est présente dans tous les domaines et s'exerce à tous les stades des apprentissages. **Elle est indissociable de l'acquisition des automatismes.**

Cours préparatoire	Cours élémentaire première année
NOMBRES ET CALCULS	
LES NOMBRES ENTIERS	
Connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 100.	Connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 1000.
Connaître et utiliser la valeur des chiffres (en s'appuyant notamment sur la monnaie).	
Écrire ou dire une suite de nombres de 1 en 1, de 10 en 10, dans l'ordre croissant ou décroissant, à partir de n'importe quel nombre.	Écrire ou dire une suite de nombres de 1 en 1, de 10 en 10, de 100 en 100 dans l'ordre croissant ou décroissant, à partir de n'importe quel nombre.
Comparer, ranger, encadrer des nombres.	
Repérer et placer ces nombres sur une droite graduée.	
LES PROBLÈMES	
Résoudre des problèmes de dénombrement (comptage de un en un, groupements, échanges).	
LE CALCUL MENTAL	
Produire et reconnaître les décompositions additives des nombres inférieurs à 20 (« tables d'addition »).	Mémoriser et mobiliser les tables d'addition.
Mémoriser et mobiliser la table de multiplication par 2.	Mémoriser et mobiliser les tables de multiplication par 2, 3, 4 et 5.
Calculer en ligne des sommes, des différences, des opérations à trous.	
Connaître et utiliser des procédures de calcul mental pour calculer des sommes, des différences.	Connaître et utiliser des procédures de calcul mental pour calculer des sommes, des différences et des produits.
Connaître les doubles des nombres inférieurs à 10 et les moitiés des nombres pairs inférieurs à 20.	Connaître les doubles et moitiés des nombres d'usage courant.
	Diviser par 2 ou 5 des nombres inférieurs à 100 (quotient exact entier).
LE CALCUL POSÉ	
Connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 100, sans retenue pour la soustraction).	Connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 1000).
	Connaître une technique opératoire de la multiplication et l'utiliser pour effectuer des multiplications par un nombre à un chiffre.
LE CALCUL INSTRUMENTÉ	
	Utiliser les fonctions de base de la calculatrice.

LES PROBLÈMES	
Résoudre des problèmes simples à une opération (addition ; soustraction).	Résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.
	Approcher la division de deux nombres entiers à partir d'un problème de partage ou de groupements.
GÉOMÉTRIE	
Situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position ; décrire son déplacement.	
Repérer des cases, des nœuds d'un quadrillage.	
Percevoir, vérifier un alignement de points.	
Percevoir qu'une figure possède un axe de symétrie, le vérifier par pliage.	Percevoir qu'une figure possède un axe de symétrie, le vérifier par pliage ou avec le calque.
	Percevoir, vérifier qu'un angle est droit avec un gabarit ou l'équerre.
Percevoir, vérifier une égalité de longueur avec un gabarit.	Percevoir, vérifier une égalité de longueur avec une règle graduée ou un compas.
Utiliser la règle pour effectuer des tracés.	Utiliser des instruments pour réaliser des tracés : règle, gabarit de l'angle droit ou équerre.
Reconnaître et nommer un carré, un rectangle, un triangle. Reproduire des figures géométriques simples à l'aide d'instruments ou de techniques : règle, quadrillage, papier calque.	Décrire, reproduire, tracer un carré, un rectangle, un triangle rectangle.
Reconnaître et nommer un cube et un pavé droit.	Reconnaître, nommer, décrire quelques solides droits : cube, pavé, cylindre...
S'initier au vocabulaire géométrique.	Connaître et utiliser un vocabulaire géométrique élémentaire approprié : points alignés, angle droit, segment, côté, sommet, face, arête, carré, rectangle, triangle, cube, pavé droit.
LES PROBLÈMES	
Résoudre des problèmes géométriques de reproduction.	Résoudre des problèmes géométriques de reproduction, de construction guidée, de description de figures.
GRANDEUR ET MESURE	
Utiliser un calendrier.	Utiliser un calendrier pour comparer des durées.
Repérer des événements de la journée en utilisant les heures et les demi-heures.	Connaître les relations entre heure et minute.
Comparer et classer des objets selon leur longueur et leur masse.	
Mesurer un segment en cm avec la règle graduée.	Mesurer des segments et des distances.
Utiliser la règle graduée pour tracer des segments et pour comparer des longueurs.	
	Connaître les relations entre mètre et centimètre, kilomètre et mètre, kilogramme et gramme.
	Connaître une unité de contenance (le litre).
	Choisir l'unité appropriée pour exprimer une mesure (de longueur ou de masse).
	Estimer une mesure (de longueur ou de masse).
Connaître et utiliser la monnaie du pays.	
LES PROBLÈMES	
Résoudre des problèmes de la vie courante.	
	Résoudre des problèmes portant sur des longueurs, des masses, des durées ou des prix.
ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES	
Lire ou compléter un tableau dans des situations concrètes simples.	
	Utiliser un tableau, un graphique.
	Organiser les informations d'un énoncé.

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS REPÈRES POUR ORGANISER LES PROGRESSIONS POUR LE COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE ET LE COURS MOYEN

Français

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progression des apprentissages.

Seules des connaissances et compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

	CE2	CM1	CM2
Langage oral	*Raconter, décrire, exposer : – Faire un récit structuré et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. – Inventer et modifier des histoires en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. – Décrire une image en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. – Exprimer des sentiments en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. *Échanger, débattre : – Écouter et prendre en compte ce qui a été dit (par le maître, par un pair) – Questionner afin de mieux comprendre. – Exprimer et justifier un accord ou un désaccord, émettre un point de vue personnel motivé, en utilisant le vocabulaire approprié (verbes de jugement, connecteurs logiques). *Réciter : -dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine).	*Raconter, décrire, exposer : – Décrire un objet en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. – Présenter un travail à la classe en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié. * Échanger, débattre : – Demander et prendre la parole à bon escient. – Réagir à l'exposé d'un autre élève en apportant un point de vue motivé. – Participer à un débat en respectant les tours de parole et les règles de la politesse. – Présenter à la classe un travail collectif. *Réciter :	*Raconter, décrire, exposer : * Échanger, débattre : – Participer aux échanges de manière constructive : respecter les règles habituelles de communication, rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances. *Réciter :

Lecture, écriture

N.B. - Les textes ou ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge et à leur maturité, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. Du CE2 au CM2, ils sont de plus en plus longs et difficiles.

Les textes lus par l'enseignant sont plus complexes que ceux que les élèves peuvent lire seuls.

Lecture		
	– Lire les consignes de travail, les énoncés de problèmes dont le vocabulaire difficile ou nouveau a été élucidé par le maître. – Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un extrait de texte, après préparation. – Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre (reformuler, répondre à des questions sur ce texte). – Repérer dans un texte des informations explicites en s'appuyant en particulier sur le titre, l'organisation (phrases, paragraphes), le vocabulaire. – Reconnaître les marques de ponctuation. – Dans un récit, s'appuyer : • sur le repérage des différents désignant un personnage • sur les temps des verbes et sur les mots de liaison exprimant les relations temporelles pour comprendre avec précision la chronologie des événements. • sur les deux-points et guillemets pour repérer les paroles des personnages. – Lire un texte documentaire, descriptif ou narratif, et restituer à l'oral ou par écrit l'essentiel du texte (sujet du texte, objet de la description, trame de l'histoire, relations entre les personnages...). – Adopter une stratégie pour parvenir à comprendre : repérer des mots inconnus et incompris, relire, questionner, recourir au dictionnaire, etc. – Se repérer sans une bibliothèque habituellement fréquentée pour choisir et emprunter un livre.	– Lire sans aide une leçon dans un manuel après un travail en classe sur le sujet. – Lire à haute voix, avec fluidité et de manière expressive un texte de plus de dix lignes, après préparation. – S'appuyer sur les mots de liaison et les expressions qui marquent les relations logiques pour comprendre avec précision l'enchaînement d'une action ou d'un raisonnement. – Repérer des effets de choix formels (emplois de certains mots, utilisation d'un niveau de langue bien caractérisé, etc.) – Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia). – Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.

Littérature	– Lire une œuvre intégrale ou de larges extraits d'une œuvre plus longue (littérature de jeunesse, classiques de l'enfance, littérature océanienne). – Rendre compte des œuvres lues, donner son point de vue à leur propos. – Raconter de mémoire, ou en s'aidant de quelques images des histoires lues dans les années ou les mois antérieurs ; connaître leur titre. – Établir des relations entre des textes ou des œuvres : même auteur même thème, même personnage, etc.	– Lire au moins un ouvrage par trimestre et en rendre compte ; choisir un extrait caractéristique et le lire à haute voix. – Adapter son comportement de lecteur aux difficultés rencontrées : notes pour mémoriser, relecture, demande d'aide, etc. – Se rappeler le titre et l'auteur des œuvres lues. – Participer à un débat sur une œuvre littéraire en confrontant son point de vue, à d'autres de manière argumentée.	– Lire au moins cinq ouvrages dans l'année scolaire et en rendre compte ; choisir un extrait caractéristique et le lire à haute voix. – Expliciter des choix de lecture, des préférences. – Raconter de mémoire une œuvre lue ; citer de mémoire un court extrait caractéristique. – Rapprocher des œuvres littéraires, à l'oral et à l'écrit.
Écriture	– Copier sans erreur (formation des lettres, orthographe, ponctuation) un texte de cinq à six lignes en soignant la présentation. – En particulier copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation.	– Copier sans erreur un texte d'une dizaine de lignes, en respectant la mise en page s'il y a lieu.	– Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée.
Rédaction	– Dans les diverses activités scolaires, proposer une réponse écrite, explicite et énoncée dans une forme correcte. – Rédiger un court texte narratif en veillant à sa cohérence temporelle (temps des verbes) et à sa précision (dans la nomination des personnages et par l'usage d'adjectifs qualificatifs), en évitant les répétitions par l'usage des synonymes, et en respectant les contraintes orthographiques ainsi que la ponctuation. – Rédiger un court dialogue (formulation des questions et des ordres) en respectant les contraintes de mise en page et de ponctuation. – Savoir amplifier une phrase en ajoutant des mots : en coordonnant par « et » un nom à un autre, un adjectif à un autre, un verbe à un autre. – Améliorer (corriger et enrichir) un texte en fonction des remarques et aides du maître.	– Dans les diverses activités scolaires, noter des idées, des hypothèses, des informations utiles au travail scolaire. – Rédiger un court dialogue (formulation des questions et des ordres) en respectant les contraintes de mise en page et de ponctuation. – Rédiger des textes courts de différents types (récits, descriptions, portraits) en veillant à leur cohérence, à leur précision (pronoms, mots de liaison, relations temporelles en particulier) et en évitant les répétitions. – Savoir amplifier une phrase simple par l'ajout d'éléments coordonnés (<i>et, ni, ou, mais</i> entre des mots, des propositions ou des phrases simples ; <i>car, donc</i> entre des propositions ou des phrases simples), d'adverbes, de compléments circonstanciels et par l'enrichissement des groupes nominaux.	– Dans les diverses activités scolaires, prendre des notes utiles au travail scolaire. – Maîtriser la cohérence des temps dans un récit d'une dizaine de lignes. – Rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation. – Écrire un texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs consignes précises.

Vocabulaire	*Acquisition du vocabulaire : – Reconnaître et utiliser à bon escient des termes appartenant au lexique du repère temporel – Reconnaître et utiliser à bon escient des termes appartenant au lexique de la vie quotidienne – Reconnaître et utiliser à bon escient des termes appartenant au lexique du travail scolaire, dans tous les champs disciplinaires. *Maîtrise du sens des mots : – Reconnaître dans un texte les mots appartenant à un même champ lexical – Compléter et/ou produire un champ lexical en lien avec un projet d'écriture – Reconnaître des synonymes dans un texte – Utiliser à l'oral et à l'écrit des synonymes pour éviter les répétitions – Reconnaître des mots de sens contraire dans un texte ou une phrase. – Utiliser des mots de sens contraire. – Préciser, dans son contexte, le sens d'un mot connu ; le distinguer d'autres sens possibles.	*Acquisition du vocabulaire : – Reconnaître et utiliser à bon escient des mots appartenant au champ lexical des actions – Reconnaître et utiliser à bon escient des mots appartenant au champ lexical des sentiments – Reconnaître et utiliser à bon escient des mots appartenant au champ lexical du jugement (pour exprimer un point de vue). *Maîtrise du sens des mots : – Dans un texte, utiliser le contexte pour comprendre le sens d'un mot inconnu (faire des inférences) ; vérifier son sens dans le dictionnaire. – Définir un mot connu en utilisant le bon terme générique (exemple « le bananier est un arbre fruitier » ; « Le fauteuil est un siège ») – Commencer à identifier les trois niveaux de langue – Commencer à transformer des phrases d'un niveau de langue à un autre en jouant sur le vocabulaire. – Commencer à transformer des phrases d'un niveau de langue à l'autre en jouant sur les structures syntaxiques.	*Acquisition du vocabulaire : – Identifier des mots appartenant au champ lexical des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits) – Commencer à utiliser à l'oral comme à l'écrit des mots appartenant au champ lexical des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits). *Maîtrise du sens des mots : – Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex : bon, délicieux, succulent). – Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré. – Utiliser le sens figuré pour jouer sur les mots – Utiliser à l'écrit le sens figuré pour produire des inférences. – Définir un mot en utilisant un terme générique adapté. – Définir un mot en complétant le terme générique à l'aide de précisions relatives à la classe grammaticale, au genre et aux particularités du mot défini. – Distinguer et comprendre les différents sens d'un verbe selon sa construction (exemple : <i>jouer, jouer d'un instrument, jouer à quelque chose...</i>). – Utiliser à bon escient un verbe et sa construction syntaxique en fonction du sens de la phrase.
--------------------	---	--	--

Vocabulaire (suite)	*Les familles de mots : - Reconnaître les mots d'une même famille grâce au radical. - Compléter des familles de mots en s'appuyant sur le radical commun et/ou avec le dictionnaire. *Utilisation du dictionnaire : - Savoir épeler un mot connu. - Maîtriser l'ordre alphabétique. - Savoir classer des mots par ordre alphabétique. - Savoir ce qu'est une abréviation (ex « adj » dans un article de dictionnaire). - Utiliser le dictionnaire pour rechercher le sens d'un mot.	*Les familles de mots : - Identifier le suffixe d'un mot, classer des mots par classe grammaticale en fonction du suffixe. - Compléter une famille de mots en jouant sur les suffixes. - Identifier les préfixes et leur sens, classer des mots en fonction du préfixe. - Compléter une famille de mots en jouant sur les préfixes. - Connaître et utiliser oralement le vocabulaire concernant la construction des mots (famille, radical, préfixe, suffixe). - Utiliser la construction d'un mot inconnu pour le comprendre. *Utilisation du dictionnaire : - Dans une définition de dictionnaire, savoir identifier le terme générique. - Se servir des codes utilisés dans les articles de dictionnaire pour retrouver la classe grammaticale d'un mot, son origine et pour en donner le sens. - Utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot - Utiliser le dictionnaire pour vérifier la classe grammaticale d'un mot. - Utiliser le dictionnaire pour vérifier l'orthographe d'un mot. - Utiliser le dictionnaire pour vérifier le niveau de langue d'un mot.	*Les familles de mots : - Regrouper des mots selon leur radical. - Regrouper des mots en fonction du sens du suffixe (superlatifs et diminutifs). - Regrouper des mots en fonction du sens du préfixe (lieux et mouvement). - Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt). *Utilisation du dictionnaire : - Comprendre des sigles. - Utiliser avec aisance un dictionnaire.
Grammaire	*La phrase : - Reconnaître et classer des phrases en fonction de leur forme (affirmative/ négative) - Transformer une phrase affirmative en phrase négative et inversement - Reconnaître et classer des phrases en fonction de leur ponctuation forte (déclarative, interrogative) - Transformer une phrase déclarative en phrase interrogative et inversement (y compris avec la négation) - Identifier le verbe conjugué dans une phrase simple et fournir son infinitif.	*La phrase : - reconnaître et classer les trois types de phrases : déclarative, interrogative, injonctive. - construire correctement les phrases négatives, interrogatives, injonctives. - Identifier les verbes conjugués dans des phrases complexes et fournir leurs infinitifs.	*La phrase : - Reconnaître et classer les quatre types de phrases : déclarative, interrogative, injonctive et exclamative. - Construire correctement les phrases exclamatives - Transformer des phrases d'un type à l'autre. - Distinguer la phrase simple de la phrase complexe. - Parmi les phrases complexes, distinguer les indépendantes coordonnées, des indépendantes juxtaposées - Utiliser les conjonctions de coordination adaptées à la relation logique exprimée - Reconnaître la proposition relative (seulement la relative complément de nom).

Grammaire (suite)	*Les classes de mots : – Distinguer selon leur nature le verbe, le nom propre ou commun, les articles, les déterminants possessifs, les pronoms personnels (formes sujet), les adjectifs qualificatifs. – Approche de l'adverbe : modifier le sens d'un verbe en lui ajoutant un adverbe, relier des phrases simples par des mots de liaison temporelle (ex. les adverbes <i>puis, alors...</i>). *Les fonctions : – Comprendre la différence entre la nature d'un mot et sa fonction. – Connaître la distinction entre compléments du verbe et compléments du nom. <u>Le groupe verbal :</u> – Identifier le verbe conjugué dans la phrase – Identifier le sujet (nom propre, groupe nominal, pronom personnel) d'un verbe – Reconnaître le complément d'objet (direct et indirect) – Reconnaître les compléments circonstanciels et les classer en fonction du lieu, du temps, de la manière et de la cause, en répondant oralement aux questions <i>où ? quand ? comment ? pourquoi ?</i> <u>Le groupe nominal :</u> – Comprendre la fonction de ses éléments : le nom (noyau du groupe nominal), le déterminant (article, déterminant possessif) qui le détermine, l'adjectif qualificatif qui le qualifie, le nom qui le complète ; – Manipuler les expansions du nom : adjectif qualificatif et complément de nom (ajout, suppression, substitution de l'un à l'autre...) qui l'enrichissent.	*Les classes de mots : – Distinguer selon leur nature les mots des classes déjà connues, ainsi que les déterminants démonstratifs, interrogatifs, les pronoms personnels (sauf en y), les pronoms relatifs (<i>qui, que</i>). – Approche de l'adverbe : distinguer les adverbes de temps, de lieu et de manière, ainsi que les négations. Commencer à les utiliser. *Les fonctions : <u>Le groupe verbal :</u> – Identifier le verbe. – Identifier le sujet (groupe nominal, nom propre, pronom personnel, pronom relatif). – Identifier les compléments essentiels. – Identifier le complément d'objet second. – Identifier et classer les compléments circonstanciels de temps, de lieu. – Reconnaître et utiliser l'attribut du sujet dans une phrase. <u>Le groupe nominal :</u> – Les expansions du nom : manipulation de la proposition relative (ajout, suppression, substitution à l'adjectif qualificatif ou au complément de nom et inversement). – Connaître les fonctions de l'adjectif qualificatif : épithète, attribut du sujet.	*Les classes de mots : – Distinguer selon leur nature les mots des classes déjà connues, ainsi que les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs et relatifs, les mots de liaison (conjonctions de coordination, adverbes ou locutions adverbiales exprimant le temps, le lieu, la cause et la conséquence), les prépositions (lieu, temps). – Connaître la distinction entre article défini et article indéfini et en comprendre le sens ; reconnaître la forme élidée et les formes contractées de l'article défini. – Reconnaître et utiliser les degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif). *Les fonctions : <u>Le groupe verbal :</u> – comprendre et utiliser à bon escient les compléments essentiels (compléments d'objet) et compléments circonstanciels (manipulations). <u>Le groupe nominal :</u> – comprendre la notion de groupe nominal : l'adjectif qualificatif épithète, le complément de nom, et la proposition relative comme enrichissements du nom.
---------------------------------	---	--	--

Grammaire (suite)	*Le verbe : – Comprendre les notions d'action passée, présente, futur (grâce au temps verbal et aux connecteurs temporels) – Utiliser le présent, le futur et l'imparfait à bon escient – Connaître les personnes, les règles de formation et les terminaisons des temps simples étudiés (présent, futur, imparfait). – Repérer dans un texte l'infinitif d'un verbe étudié. – Conjuguer à l'indicatif présent, futur et imparfait les verbes des premier et deuxième groupes, ainsi qu'<i>être</i>, <i>avoir</i>, <i>aller</i>, <i>dire</i>, <i>faire</i>, <i>pouvoir</i>, <i>partir</i>, <i>prendre</i>, <i>venir</i>, <i>voir</i>, <i>vouloir</i>. *Les accords : – Connaître les règles d'accord du verbe avec son sujet. – Connaître les règles d'accord entre déterminant et nom, nom et adjectif.	*Le verbe : – Comprendre la notion d'antériorité d'un fait passé par rapport à un fait présent. – Utiliser le passé simple, le passé composé et l'impératif présent à bon escient. – Connaître la distinction entre temps simple et temps composés (passé composé), la notion d'auxiliaire – Conjuguer aux temps déjà étudiés, ainsi qu'à l'indicatif passé simple, au passé composé et à l'impératif présent, les verbes déjà étudiés ; conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises. *Les accords : – Connaître les règles de l'accord du participe passé dans les verbes construits avec être (non compris les verbes pronominaux). – Connaître la règle de l'accord de l'adjectif (épithète ou attribut) avec le nom.	*Le verbe : – Comprendre la notion d'antériorité relative d'un fait passé par rapport à un autre, d'un fait futur par rapport à un autre. – Utiliser le futur antérieur, le plus que parfait et le conditionnel présent à bon escient. – Conjuguer aux temps et modes déjà étudiés, ainsi qu'à l'indicatif futur antérieur, plus-que-parfait, conditionnel présent, au participe présent et passé, les verbes déjà étudiés ; conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises. *Les accords : – Connaître la règle de l'accord du participe passé dans les verbes construits avec <i>être</i> et <i>avoir</i> (cas du complément d'objet direct posé avant le verbe).
Orthographe	– Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins cinq lignes en mobilisant les connaissances acquises en vocabulaire, grammaire et orthographe. *Compétences grapho-phoniques : – Respecter les correspondances entre lettres et sons. – Respecter la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (<i>s/ss, c/ç, g/gu/ge</i>). – Respecter la valeur des lettres en fonction de la consonne suivante (<i>n</i> devant <i>m, b, p</i>). – Utiliser sans erreur les accents (<i>é, è, ê</i>).	– Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'une dizaine de lignes en mobilisant les connaissances acquises.	– Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins dix lignes en mobilisant les connaissances acquises.

Orthographe (suite)	*Orthographe grammaticale : – Écrire sans erreur les pluriel des noms se terminant par <i>s, x, al, ou</i>. – Utiliser sans erreur les marques du pluriel et du féminin des adjectifs (cf grammaire, le GN). – Écrire sans erreur les formes des verbes étudiés aux temps étudiés, sans confondre, en particulier, les terminaisons (<i>-e, -es, -ent ; -ons et -ont, -ez, -ais, -ait et -aient ; -ras et -ra</i>). – Appliquer la règle d'accord du verbe avec le sujet (y compris pronom personnel) dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté, et où le verbe est à un temps simple. – Accorder sans erreur le déterminant et le nom, le nom et l'adjectif (épithète). – Écrire sans erreur les homophones grammaticaux en liaison avec le programme de grammaire : <i>a/à, et/est, ont/on, son/sont</i>).	*Orthographe grammaticale : – Écrire sans erreur le pluriel des noms en <i>eu, eau</i>. – Commencer à utiliser le pluriel en <i>au/ail</i>. – Connaître et appliquer les règles d'orthographe et d'accord des verbes étudiés aux temps étudiés, dont les verbes du 1^{er} groupe en <i>cer, guer, ger</i>. – Appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, y compris pour les verbes à un temps composé, et pour les sujets inversés. – Appliquer la règle de l'accord du participe passé avec <i>être</i> et <i>avoir</i> (cas du COD postposé). – Accorder sans erreur l'adjectif (épithète, apposé et attribut du sujet). – Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés : <i>mes/mais, on/ont/on n', où/ou, c'est/s'est/ces/ses, ce/se, c's', la/l./l'as/l'a</i>. – Écrire sans erreur les infinitifs de verbes du premier groupe après préposition (<i>il me dit d'aller</i>).	*Orthographe grammaticale : – Connaître et appliquer sans erreur les règles d'orthographe et d'accord des verbes étudiés aux temps étudiés, dont les verbes du premier groupe en <i>-yer, -eter, -eler</i>. – Appliquer la règle d'accord du verbe avec son sujet, y compris avec le sujet qui de 3^e personne. – Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés, ainsi <i>que on/on n', d'on/dont/donc, quel(s)/quelle(s)/qu'elle(s), sans/s'en</i> ; la distinction entre leur et leurs est en cours d'acquisition en fin de cycle. – Distinguer par leur forme et utiliser à bon escient les formes verbales homophones de l'imparfait et du passé-composé.
*Orthographe lexicale : – Écrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette (ex : blond/blonde, chant/chanteur). – Écrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots invariables acquis au CP et au CE1, des mots fréquents, des mots référents pour des sons. – Connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle.	*Orthographe lexicale : – Écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents de ceux étudiés en grammaire. – S'appuyer sur sa connaissance des familles de mots pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe <i>in-, im-, il-,</i> ou <i>ir-,</i> suffixe <i>-tion...</i>) – Mémoriser la graphie de la syllabe finale des noms terminés par <i>-ail, -eil, -eul</i>.	*Orthographe lexicale : – Écrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par <i>ap-, ac-, af-, ef-, et of-</i>. – Écrire correctement la syllabe finale des noms terminés par <i>-ée</i> ; par <i>-té</i> ou <i>-tié</i> ; par un <i>e</i> muet. – Respecter la convention de la coupe syllabique à la ligne.	

MATHÉMATIQUES

REPÈRES POUR ORGANISER LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES DU CYCLE 3

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques **pour organiser la progression des apprentissages**.

Seules des connaissances et compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne.

Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider (cases laissées vides à droite dans le tableau ci-dessous).

La résolution de problèmes joue un rôle essentiel dans l'activité mathématique. Elle est présente dans tous les domaines et s'exerce à tous les stades des apprentissages. **Elle est indissociable de l'acquisition des automatismes.**

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
NOMBRES ET CALCULS		
LES NOMBRES ENTIERS		
Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au million.	Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au milliard.	
Connaître le principe de la numération décimale de position : valeur des chiffres en fonction de leur position dans l'écriture des nombres.		
Comparer, ranger, encadrer ces nombres.		
Utiliser les signes $>$ et $<$.		
Repérer un nombre entier sur une droite graduée.		
LES FRACTIONS		
	Utiliser les fractions dans des cas simples de partage ou de codage de mesures de grandeurs (longueurs, aires...)	
	Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième.	
	Encadrer une fraction simple par deux entiers consécutifs	
	Écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1.	
		Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur.

LES NOMBRES DÉCIMAUX

	Passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule et réciproquement.	
	Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/100 ^e).	Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/1000 ^e).
		Produire des décompositions liées à une écriture à virgule, en utilisant 10 ; 100 ; 1000... et 0,1 ; 0,01 ; 0,001.
	Utiliser les nombres décimaux pour exprimer une mesure de longueur, d'aire...	
	Associer les désignations orales et l'écriture chiffrée d'un nombre décimal.	
	Comparer deux nombres décimaux.	Ranger des nombres décimaux.
	Encadrer un nombre décimal par deux nombres entiers consécutifs.	
	Repérer, placer un nombre décimal sur une droite graduée.	
		Donner une valeur approchée à l'unité, au dixième ou au centième. Connaître les écritures fractionnaires et décimales de certains nombres : 0,1 et 1/10 ; 0,01 et 1/100 ; 0,5 et 1/2 ; 0,25 et 1/4 ; 0,75 et 3/4.

LE CALCUL MENTAL

Connaître et utiliser les résultats des tables d'addition.		
Mémoriser et mobiliser les résultats des tables de multiplication.	Connaître et utiliser les résultats des tables de multiplication.	
Calculer mentalement des sommes, des différences, des produits de nombres entiers par des procédures variées.		
Connaître et utiliser des expressions telles que : double, moitié ou demi, triple, quart d'un nombre entier.		
Connaître et utiliser certaines relations entre des nombres d'usage courant : entre 5, 10, 25, 50, 100, entre 15, 30, 45, 60, 90.		
	Reconnaître des multiples de nombres d'usage courant : 5, 10, 15, 20, 25, 50.	
	Multiplier mentalement un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1000.	Diviser mentalement un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1000.
	Calculer mentalement des sommes, des différences, des produits de nombres décimaux par des procédures variées.	
Estimer mentalement un ordre de grandeur du résultat.		

LE CALCUL POSÉ		
Utiliser les techniques opératoires de l'addition, et de la soustraction sur les nombres entiers.	Utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction sur les nombres décimaux.	
Utiliser la technique opératoire de la multiplication sur les nombres entiers.	Utiliser la technique opératoire de la multiplication d'un nombre décimal par un nombre entier.	Utiliser la technique opératoire de la multiplication de deux nombres décimaux.
Utiliser la technique opératoire de la division euclidienne de deux nombres entiers avec un diviseur à un chiffre.	Utiliser la technique opératoire de la division euclidienne de deux nombres entiers.	
		Utiliser la technique opératoire de la division décimale : de deux nombres entiers ; d'un nombre décimal par un nombre entier.
LE CALCUL INSTRUMENTÉ		
Utiliser les touches des opérations de la calculatrice.	Connaître quelques fonctionnalités de la calculatrice utiles pour effectuer une suite de calculs.	Utiliser la calculatrice à bon escient.
LES PROBLÈMES		
Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations.	Résoudre des problèmes engageant une démarche à une ou plusieurs étapes.	Résoudre des problèmes de plus en plus complexes impliquant plusieurs opérations.
GÉOMÉTRIE		
LES RELATIONS ET PROPRIÉTÉS GÉOMÉTRIQUE		
Reconnaître et vérifier que des droites sont perpendiculaires et effectuer les tracés correspondants.		
	Reconnaître que des droites sont parallèles.	Vérifier ; à l'aide d'instruments (règle et équerre) ; le parallélisme de deux droites et effectuer les tracés correspondants.
Vérifier ; à l'aide d'instruments (compas ou instruments de mesure) ; l'égalité des longueurs de segments.	Reproduire des segments (compas ou instruments de mesure).	
Vérifier qu'un point est le milieu d'un segment, le placer.		
Reconnaître ; par pliage, à l'aide de papier calque ; qu'une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie.		
Compléter, à l'aide de papier calque ou sur papier quadrillé, une figure par symétrie axiale.		
	Tracer ; à l'aide de papier calque, sur papier quadrillé ; la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite donnée.	
Utiliser en situation le vocabulaire géométrique : points alignés, droite, droites perpendiculaires, segment, milieu, angle, axe de symétrie.	Utiliser en situation le vocabulaire géométrique dont : droites parallèles, figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite.	

LES FIGURES PLANES

Reconnaître, nommer un carré, un rectangle, un triangle rectangle.	Reconnaître, nommer un losange, un parallélogramme, un triangle isocèle, un triangle équilatéral.	Reconnaître, nommer un parallélogramme.
Vérifier ; en utilisant la règle graduée ou le compas, l'équerre ; la nature d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle rectangle.	Vérifier ; en utilisant la règle graduée ou le compas, l'équerre ; la nature d'un losange, d'un triangle isocèle, d'un triangle équilatéral.	Vérifier la nature d'un parallélogramme en utilisant la règle graduée, l'équerre, le compas.
Construire un carré, un rectangle ou un triangle rectangle de dimensions données.	Construire un triangle, un losange de dimensions données.	
		Construire une hauteur d'un triangle.
Construire un cercle avec un compas.		
Décrire des figures géométriques en vue de les identifier : carré, rectangle, triangle rectangle.	Décrire des figures géométriques en vue de les identifier : losange, triangle isocèle, équilatéral	Décrire un parallélogramme en vue de l'identifier.
		Décrire une figure en vue de la faire reproduire
Utiliser en situation le vocabulaire : côté, sommet, angle, milieu, centre d'un cercle, rayon, diamètre, carré, rectangle, triangle rectangle.	Utiliser en situation le vocabulaire géométrique dont : losange, triangle isocèle, triangle équilatéral.	Utiliser en situation le vocabulaire géométrique dont : hauteur d'un triangle, parallélogramme

LES SOLIDES USUELS

Reconnaître, décrire et nommer : un cube, un pavé droit.	Reconnaître décrire et nommer des solides droits : cube, pavé, prisme.	Reconnaître décrire et nommer des solides droits : cube, pavé, prisme, cylindre.
		Reconnaître décrire et nommer une pyramide.
	Reconnaître et compléter un patron de cube ou de pavé droit.	Reconnaître et compléter un patron de solide droit
Utiliser en situation le vocabulaire : face, arête, sommet, cube, pavé droit.	Utiliser en situation le vocabulaire des solides dont : prisme	Utiliser en situation le vocabulaire des solides dont : cylindre, pyramide

LES PROBLÈMES

	Tracer une figure simple à partir d'un programme de construction ou en suivant des consignes.	Tracer une figure (sur papier quadrillé, pointé, uni) à partir d'un programme de construction ou d'un dessin à main levée (avec des indications relatives aux propriétés et aux dimensions).
Reproduire des figures (sur papier quadrillé, pointé, uni), à partir d'un modèle.		Reproduire un triangle à l'aide d'instruments

GRANDEURS ET MESURES

LONGUEUR, MASSE, CAPACITÉ, MONNAIE

Utiliser des instruments pour mesurer des longueurs, des masses, des capacités et exprimer cette mesure par un nombre entier ou un encadrement par deux nombres entiers	Utiliser des instruments pour mesurer des longueurs, des masses, des capacités et exprimer cette mesure par un nombre décimal.	
---	--	--

Connaître les unités de mesure suivantes et les relations qui les lient : • Longueur : le mètre, le kilomètre, le centimètre, le millimètre. • Masse : la tonne, le kilogramme, le gramme. • Contenance : le litre, le centilitre, le millilitre.		
Connaître la monnaie du pays.	Connaître la monnaie : euros et centimes ; dollars et cents.	
Comparer des périmètres sans mesures. Calculer le périmètre d'un polygone par addition.	Connaître et utiliser les formules du périmètre du carré et du rectangle.	
		Connaître et utiliser la formule du périmètre d'un cercle.
Estimer une mesure (ordre de grandeur).		
TEMPS, DURÉE		
Lire l'heure sur une montre à aiguille ou une horloge.		
Connaître et utiliser les unités usuelles de mesure de durée et leurs relations : entre l'année et le mois, le jour et l'heure, l'heure et la minute, la minute et la seconde.		
	Calculer un instant initial ou un instant final, connaissant une durée.	Calculer une durée connaissant l'instant initial et l'instant final.
ANGLES		
Estimer et vérifier qu'un angle est droit en utilisant l'équerre ou un gabarit.		
	Estimer et vérifier en utilisant l'équerre, qu'un angle est aigu ou obtus.	
	Comparer les angles d'une figure en utilisant un gabarit ou le calque.	
		Reproduire un angle donné en utilisant un gabarit ou le calque.
AIRES		
	– Comparer des aires par superposition ou découpage et recollement. – Classer et ranger des surfaces selon leur aire.	
	Mesurer l'aire d'une surface grâce à un pavage effectif à l'aide d'une surface de référence, ou grâce à l'utilisation d'un réseau quadrillé.	
		– Connaître et utiliser les unités d'aire usuelles (cm ² , m ² et km ²). – Connaître et utiliser les unités agraires (a, ha).
		Calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle en utilisant la formule appropriée.
		Estimer une mesure d'aire.
	Différencier périmètre et aire.	

VOLUMES		
		Connaître la formule du volume du pavé droit (initiation à l'utilisation d'unités métriques de volume).
LES PROBLÈMES		
Résoudre des problèmes dont la résolution implique les grandeurs ci-dessus avec éventuellement des conversions.		
ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES		
LES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES		
Utiliser un tableau ou un graphique en vue d'un traitement des données.	Construire et interpréter un tableau ou un graphique.	
		Lire les coordonnées d'un point. Placer un point dont on connaît les coordonnées.
TRAITEMENT DE L'INFORMATION		
Savoir organiser les informations numériques ou géométriques d'un problème en vue de sa résolution.		
Justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat.		
LA PROPORTIONNALITÉ		
Reconnaître des situations de proportionnalité.		
Résoudre des problèmes de vie courante relevant de la proportionnalité, en utilisant les notions de moitié, double, quart, quadruple...	Résoudre des problèmes de vie courante relevant de la proportionnalité en utilisant des procédures variées dont la « règle de trois » (par un retour à l'unité).	
		Résoudre des problèmes relatifs aux pourcentages, aux échelles, aux vitesses moyennes ou aux conversions d'unités.